

# Rapport d'activité



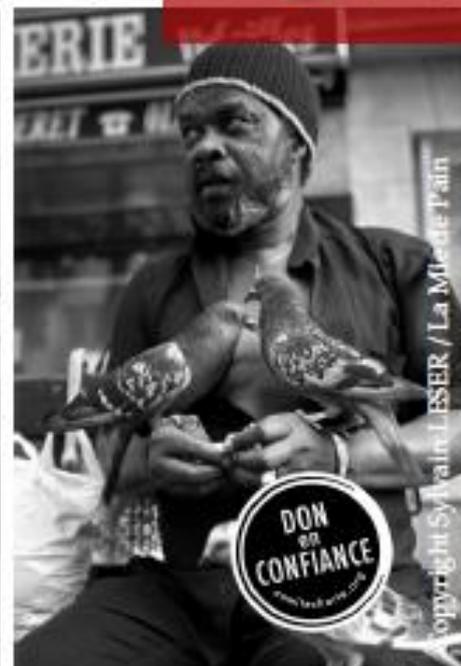
DE L'URGENCE  
À L'INSERTION

2

0

1

3



**Association La Mie de Pain**  
Reconnue d'utilité publique  
18 rue Charles Fourier, 75013 PARIS  
01 40 79 61 62 – [contact@miedepain.asso.fr](mailto:contact@miedepain.asso.fr)  
[www.miedepain.asso.fr](http://www.miedepain.asso.fr)

# Sommaire

---

Edito - Maître du temps ? .....	3
Hommage à Jean Laffon .....	5
L'essentiel sur La Mie de Pain .....	6
Gouvernance et équipe de direction .....	10
Le Refuge .....	11
Les Chantiers d'Insertion .....	17
L'Arche d'Avenirs .....	26
La Villa de l'Aube .....	36
Le Foyer des Jeunes Travailleurs « Paulin Enfert » .....	42
Le Relais Social .....	49
Collecte de fonds et communication .....	59
Ressources humaines .....	64
Perspectives et évolutions 2014 .....	69
Remerciements .....	71



## Edito - Maître du temps ?

---

Un rapport d'activité annuel rassure. Enfermer un an de vies dans un format maîtrisé. Aligner sur une étagère un rapport après l'autre, année après année. L'illusion d'être maître du temps.

Jean, Perrine, vos décès brutaux nous rappellent que nous ne décidons de rien d'essentiel. Les retards de livraison du site Fourier nous disent que nous ne décidons peut-être même pas de l'important. Ces événements nous appellent à l'humilité. Et au-delà, à la Confiance.

**Soyons présents à l'autre**, ici et maintenant. Echanger un regard, taper sur une épaule, serrer une main, partager une émotion, heureuse ou malheureuse. Etre présent. Tout simplement. C'est ce qu'ont fait cette année encore les salariés et bénévoles des Œuvres de La Mie de Pain. Cette année encore, ils ont accueilli et accompagné, dans nos six structures, un millier de personnes par jour. Chaque personne est unique. Telle est notre conviction. Chacune a son parcours, ses blessures, ses espoirs. A chacune, nous apportons une aide.

Nous ne pouvons pas tout. Mais nous donnons le meilleur de nous-mêmes. **Nous agissons.**

Maintenir, développer, innover, depuis 128 ans. Cette année encore, chacune de nos 6 structures, remplissent ces objectifs. Vous découvrirez leurs actions dans les différents chapitres de ce rapport annuel.

**Prenons aussi le temps**, ici et maintenant. Le temps d'être ensemble. Le temps de nous réjouir avec les personnes accueillies de leurs victoires. Celles du quotidien, il n'y en a pas de petites. Il y en a aussi des grandes : se soigner, accéder à une solution durable de logement, signer un contrat de travail, retrouver une autonomie...

**2014 porte les espoirs de l'ouverture du nouveau site Fourier !**

Chère Mie de Pain, chers toutes et tous,  
Merci à tous ceux qui agissent,  
Merci à ceux qui nous soutiennent pour agir.



**Florence Gérard**  
Présidente de La Mie de Pain

# Hommage à Jean Laffon

---

Jean Laffon connaissait La Mie de Pain depuis son tout jeune âge. D'abord membre du patronage fondé par Paulin Enfert durant son enfance et son adolescence, il devient bénévole auprès des personnes accueillies et hébergées au Refuge puis s'implique en tant qu'administrateur et membre du Bureau de La Mie de Pain.



Il fut de 2007 à 2012, président de notre association, puis président d'honneur de celle-ci.

Il a été présent le 23 octobre 2013 pour accueillir le Cardinal André Vingt-Trois, venu rendre visite aux personnes les plus démunies. Jean Laffon est décédé le 21 décembre 2013, à l'âge de 84 ans.

Afin de rendre hommage à son engagement, ses qualités d'homme, son sens du devoir et son dévouement, La Mie de Pain a organisé le 11 janvier 2014, une cérémonie en sa mémoire. Celle-ci a eu lieu dans les nouveaux locaux du Refuge, projet pour lequel Jean Laffon aura œuvré pendant des années. En hommage à son action, une plaque commémorative a été posée au Refuge.

**Merci Jean Laffon.**



# L'essentiel sur La Mie de Pain

---

## Notre histoire en quelques points clés



**Paulin Enfert** (1853 – 1922) crée **La Mie de Pain** en **1887** dans le 13<sup>ème</sup> arrondissement de Paris. A l'origine, il s'agit d'un patronage (le Patronage Saint-Joseph) au sein duquel Paulin Enfert rassemble les enfants désœuvrés du quartier de la Maison Blanche, très pauvre à l'époque. Il les instruit, leur enseigne le catéchisme, leur propose des jeux, « *tout pour les sortir de la rue* ». Seule une roulotte de nomade leur sert d'abri.

En 1889, le patronage prend un essor considérable lorsque Monsieur Nollevall met à disposition du groupe, un terrain de 2000 mètres<sup>2</sup> au croisement des rues Bobillot – Tolbiac – Martin Bernard, rues où se situent les établissements actuels de l'association.

### Naissance de La Mie de Pain

De jeunes membres du Patronage cherchent à aider les personnes défavorisées. En voyant une femme donner des miettes de pain aux oiseaux, l'un d'eux suggère qu'en « *dégotant beaucoup de mies de pain, mais des grosses, on pourrait nourrir des gens !* » Ainsi est retenue l'appellation Les Œuvres de La Mie de Pain, aujourd'hui plus connues sous le nom simplifié de La Mie de Pain.

1891 : La première soupe populaire est organisée à l'occasion de Noël. Depuis, sa distribution a lieu tous les soirs de l'année.

1932 : Le premier dortoir permettant l'accueil de nuit est mis en place. Il accueille 300 sans-logis.

Constituée en « association loi 1901 » depuis 1920, **La Mie de Pain a été reconnue d'utilité publique en 1984**. L'association possède également l'agrément du **Comité de la Charte du Don en Confiance** qui reconnaît sa bonne gestion et son bon fonctionnement.

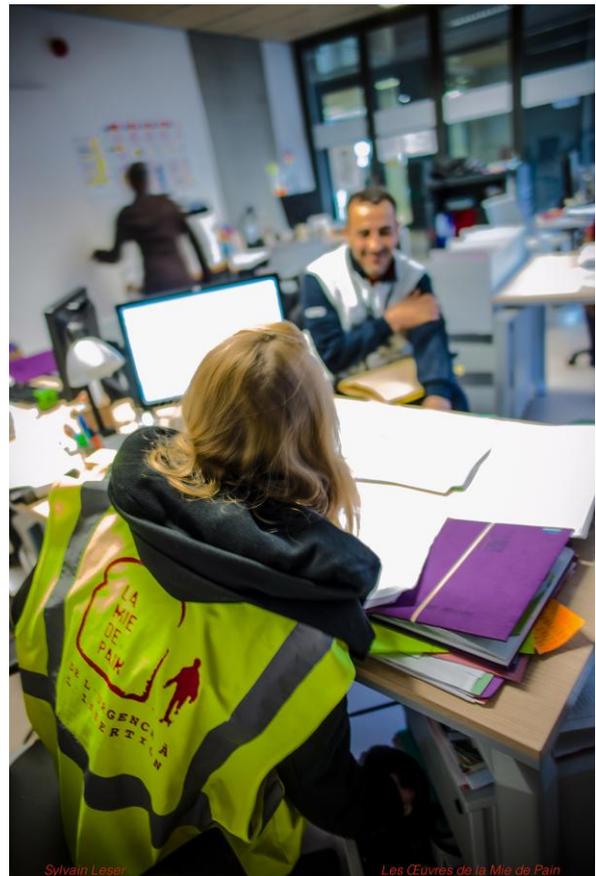


## Notre objectif

Fournir une aide d'urgence aux personnes en difficulté, et accompagner leur réinsertion sociale et professionnelle est notre premier objectif. Notre vocation est également de sensibiliser les citoyens au problème de la précarité et de l'exclusion dans notre société.

## Nos missions

- **Porter assistance aux personnes en danger.** Accueillir dans l'urgence, nourrir et héberger de façon inconditionnelle, anonyme et gratuite.
- **Apporter un accompagnement social et aider à retrouver des repères au sein de la société.** Réapprendre à vivre avec autrui, à communiquer, à partager... Une relation fondée sur l'écoute réciproque et le respect mutuel, indispensables pour développer la confiance avec les personnes accueillies.
- **Orienter vers une insertion professionnelle réussie et une solution de logement durables.** Le travail est très souvent la clé de l'insertion et surtout de la stabilisation pour des personnes qui ont connu des périodes d'errance plus ou moins longues.
- **Faire évoluer le regard des autres sur les personnes exclues,** parce que personne n'est à l'abri d'un accident de la vie. Etre écouté, ne pas se sentir jugé par celui qui vous accueille, permet de retrouver plus vite des repères et de se réinsérer.



## Nos chiffres-clés 2013

### *La Mie de pain*

- 1000 personnes accueillies chaque jour
- 171 salaires dont 68 salariés en insertion (au 31 décembre 2013)
- 290 bénévoles
- Environ 10 M euros de budget de fonctionnement
- Les dons collectés auprès du public couvrent 27% des dépenses.
- 128 ans au service des plus démunis

### *Le Refuge*

- 137 799 repas préparés et distribués
- 116 094 nuitées
- 13 339 heures de bénévolat
- Une solution d'hébergement a été proposée à toutes les personnes qui ont dû quitter le Refuge en juillet 2013

### *Les Chantiers d'Insertion*

- 34 personnes salariées en insertion au sein du chantier « nettoyage »
- 28 personnes salariées en insertion au chantier « restauration » depuis octobre 2013

### *L'Arche d'Avenir*

- 89 982 passages annuels
- 800 domiciliations
- 1 614 personnes reçues en entretien par les travailleurs sociaux
- 712 personnes reçues en entretien par la psychologue

### *La Villa de l'Aube*

- 54 personnes accueillies et logées
- 1 043 repas préparés et partagés entre les résidents, les bénévoles, et les salariés

### *Le Foyer des Jeunes Travailleurs*

- 158 jeunes accueillis et logés
- 49 jeunes sortis vers le logement autonome

### *Le Relais Social*

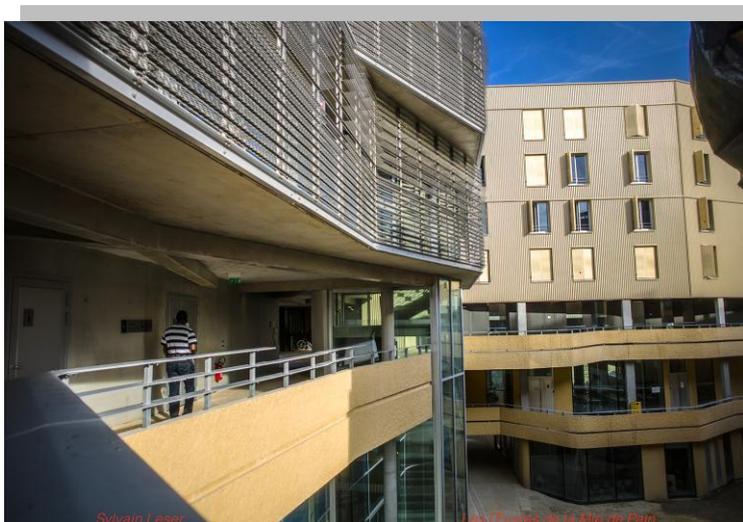
- 13 023 passages
- 600 domiciliations

### *Le projet de la rue Charles Fourier*

Sous le pilotage de Michel-Victor Bière, se concrétise au fil des jours, le nouveau site Fourier qui accueillera le Refuge, le Relais Social et les Chantiers d'insertion.

- Environ 10 000 mètres carrés
- Début des travaux en 2011
- Fin des travaux de la première phase (Refuge, chantiers d'insertion et Relais social) prévue en janvier 2014. Le déménagement est ainsi planifié pour janvier 2014.
- Fin de la seconde phase (rénovation des bâtiments 1932 et 1987) prévue pour le second trimestre 2015
- Financement de l'opération (34,6 M€):

Etat	8 M€
Région	6 M€
Département	6 M€
Prêts souscrits par la RIVP (Régie Immobilière de la Ville de Paris)	12,1 M€
Mie de Pain	2,5 M€



# Gouvernance et équipe de direction

## Gouvernance, bureau de La Mie de Pain

Florence GERARD, présidente

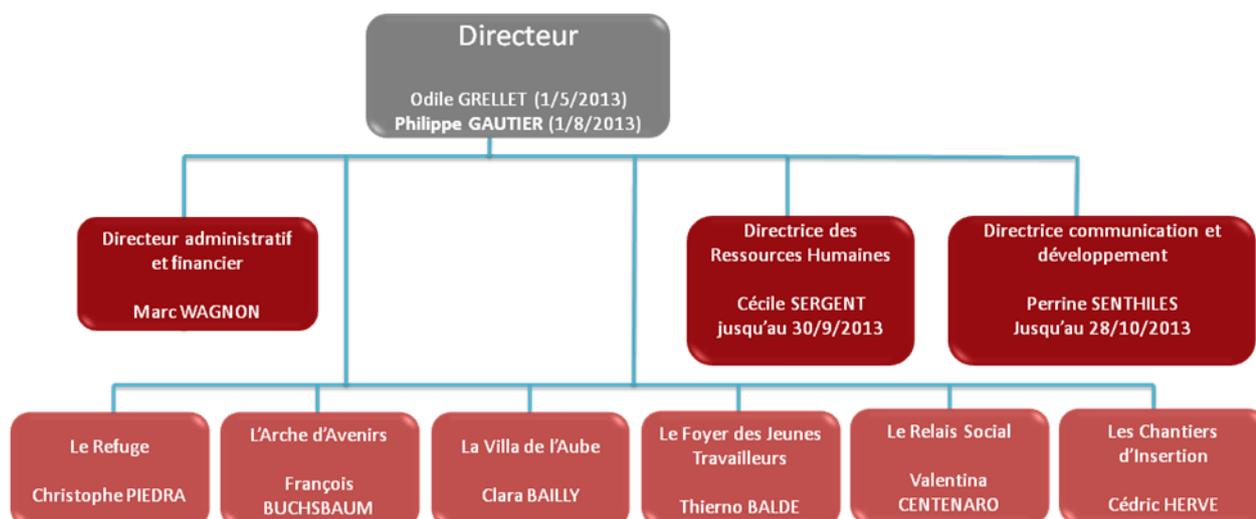
Richard LELONG, vice-président

Olivier D'HARCOURT, secrétaire

Louis-Bernard BOHN, trésorier

André GARDES, trésorier adjoint

## Direction, organigramme de l'association



## Hommage à Perrine Sentilhes



Le samedi 16 novembre 2013 au sein de son Foyer des Jeunes Travailleurs, La Mie de Pain a tenu une cérémonie en hommage à **Perrine Sentilhes, directrice communication et développement des ressources.**

Perrine qui travaillait au sein de l'association depuis près de deux ans, est décédée accidentellement le 28 octobre 2013 à l'âge de 47 ans. Près de 200 personnes issues du cercle professionnel, amical et familial se sont réunies pour saluer la femme engagée, volontaire, courageuse et entière qu'était Perrine.

# Le Refuge

---

Cette année passée fut toute particulière car elle fut notre **dernière année d'activité passée dans le Refuge « historique »** avant notre transfert vers le nouveau bâtiment prévu en début d'année 2014.

C'est une page qui se tourne pour cet établissement qui a ouvert ses portes aux personnes les plus démunies depuis 1932. Ce rapport d'activité a donc une valeur toute particulière pour les équipes salariées et bénévoles qui ont œuvré tout au long de cette dernière année au service des personnes accueillies dans ces murs chargés d'histoire.

## Missions et objectifs

Le Refuge est le centre d'hébergement le plus ancien de La Mie de Pain ; il est aussi le plus grand, sa capacité d'accueil étant de 180 places tout au long de l'année avec une extension de 246 places supplémentaires pour la période hivernale. Ses 426 places au plus fort de l'hiver en font **le plus grand centre d'hébergement d'urgence de France**. Le Refuge accueille exclusivement des hommes seuls orientés par le SIAO UP<sup>1</sup> pour 401 places en hiver. 25 places tout au long de l'année sont gérées directement par l'équipe du Refuge. Cet accueil concerne particulièrement les personnes très fragilisées et qui se présentent directement à la porte du centre.



Le Refuge assure un hébergement pour la nuit (de 17h00 à 08h30). **Cependant, un accueil 24h24 a été maintenu pour 210 personnes fragiles tout au long de l'année écoulée.**

## Services

Le Refuge propose tout au long de l'année 180 places « stabilisées » en accueil d'urgence. Les personnes accueillies bénéficient d'un lit (dans des box), d'une consigne pour y déposer leurs effets personnels et la possibilité de prendre des douches.

Les personnes accueillies au Refuge ont aussi accès à l'infirmerie du centre où elles rencontrent une aide soignante et des médecins bénévoles.

---

<sup>1</sup> Service Intégré d'Accueil et d'Orientation Urgence de Paris géré par le Samu Social

Un petit déjeuner, un déjeuner et un dîner sont proposés aux personnes hébergées dans le cadre du plan 24h/24. Les autres personnes bénéficient d'un dîner et d'un petit déjeuner le lendemain matin.

**Outre les personnes hébergées, le Refuge distribue chaque soir 200 repas durant la période hivernale à des personnes qui ne sont pas hébergées sur place mais qui n'ont pas les moyens de s'alimenter correctement.** Cette année, le mode de distribution de ces « repas extérieurs » a été revu. Notre nouvelle organisation, qui respecte le principe d'accueil anonyme et inconditionnel, est basée sur une distribution de carte hebdomadaire renouvelable. Ce nouveau système a permis de faire plus et mieux en humanisant et en fluidifiant l'accueil. Il a aussi permis de réduire les tensions et de sortir les bénéficiaires de l'interrogation de savoir où manger le soir.



Donnée	2012	2013
Nombre de repas distribués	125 672	137 799 (1 974 cartes données)

- Un **accompagnement** est assuré par une équipe pluridisciplinaire qui apporte une diversité de compétences et d'expériences. L'accompagnement social est assuré par les travailleurs sociaux, en charge de l'ouverture des droits sociaux et du suivi social et administratif des personnes accueillies tout au long de l'année, ou seulement pour la saison ou quelques jours. Ils constituent également des fiches d'évaluation SIAO afin que les personnes puissent sortir du dispositif de l'urgence et accéder à des places d'hébergement pérennes.

### *Le Refuge en quelques chiffres*

Données	2012	2013
Nombre de personnes différentes hébergées	845	640
Nombre de nuitées	121 560	116 094
Nombre de personnes admises en accès direct	883	443
Nombre de personnes orientées via le « 115 »	2 062	1 719 (pour 7108 nuitées)

Les nuitées réalisées en 2013 est sont en diminution de 4%, car la capacité a été alignée sur celle du nouveau refuge (360) à partir de l'automne. Les places vacantes ont été mises à disposition de l'Etat et pouvaient ouvrir sur sa demande à tout moment. Cette possibilité n'a pas été mobilisée. Sur les trois premiers trimestres, le nombre de nuitées réalisées en 2013 est supérieur de 8% aux nuitées 2012.

## Le public accueilli

**Le Refuge accueille exclusivement des hommes seuls en situation d'errance.** Basé sur un principe d'inconditionnalité et d'anonymat, il accueille les personnes orientées par le SIAO UP quelles que soient leurs situations personnelles et administratives.

Ce principe d'inconditionnalité fait que **le profil du public accueilli est très hétérogène.** Ceci implique que nous devons nous adapter à chacun pour apporter une réponse d'accompagnement individuel adapté dans un collectif très important.



Ages	%
18-35 ans	12
36-55 ans	60
56-65 ans	22
65 ans et +	6

Situations administratives	
Précaires	58%
Stabilisés	42%

Ressources	
Avec	35%
Sans	65%

## La place des salariés et bénévoles

*La vie du Refuge repose sur une dynamique d'activité menée par des salariés et des bénévoles, chacune de ces composantes étant indispensable à son fonctionnement.*

**39 salariés composent l'équipe du Refuge et 130 bénévoles œuvrent de manière hebdomadaire au Refuge.** Sur un plan fonctionnel, les bénévoles assurent tous les jours la distribution des repas midi et soir aux personnes accueillies. Mais les bénévoles assurent avant tout une chaleur humaine et une présence qui permettent à des personnes en situation d'exclusion d'être regardé autrement ; comme des individus à part entière. De plus, ils permettent aux personnes accueillies d'être en contact avec d'autres personnes que celles vivants à la rue. Enfin, leur présence enrichit la qualité de l'accueil au Refuge car leurs relations avec les hébergés est complémentaire à celle des salariés. Le lien construit n'étant pas de la même nature.

Par ailleurs, **les permanences de médecins bénévoles** permettent à des hébergés dépourvus de toute couverture médicale d'avoir accès à un médecin. Leur présence est particulièrement précieuse dans une structure où nombre de personnes que nous accueillons souffrent de pathologies multiples.



### *L'activité des bénévoles*

<b>Données</b>	<b>2013</b>
<b>Heures de bénévolat au réfectoire</b>	13 339
<b>Nombre de soins donnés par des médecins bénévoles</b>	7 022

## Les partenaires et conventions

Au vue de son activité, le Refuge de La Mie de Pain a toujours collaboré avec d'autres organismes, services ou institutions afin d'apporter aux personnes accueillies une prise en charge plus efficace. Il existe également en interne une réelle connexion entre le Refuge et les autres entités de l'association, en particulier le Relais Social et l'Arche d'Avenirs.

## Suivi social des personnes

Certaines personnes hébergées à La Mie de Pain sont suivies par les travailleurs sociaux de la **PSA<sup>2</sup> Bastille**. Des réunions inter-équipes sont donc organisées. Les travailleurs sociaux du Refuge travaillent avec des institutions comme la **MDPH** (Maison Départementale des Personnes Handicapés), l'**UDAF75** (Union Départementale des Associations Familiales), la **CAF** (Caisse des Allocations Familiales), la **CPAM** (Caisse primaire d'Assurance Maladie) ou le **SPIP** (Services Pénitentiaires d'Insertion et de Probation).

## Santé

- Une convention avec le service des urgences de l'Hôtel Dieu a été signée en 2012. Celle –ci permet de faciliter et d'améliorer la prise en charge des personnes hébergées au Refuge. La Brigade des Sapeurs Pompiers de Paris, participe activement à ce partenariat.

- Le Centre **CAP 14**, centre de soin en addictologie, vient fréquemment au Refuge faire des interventions de prévention et accueille notre public dans ses locaux.

- Le « *Camion EDISON* » se déplace chaque mois devant le Refuge. Ce camion, envoyé par le centre médical EDISON du 13<sup>ème</sup> a pour vocation de proposer une radio pulmonaire à tous les hébergés du centre.

## Culture

- Depuis des années, « **Culture du Cœur** » propose aux personnes les plus défavorisées des places de théâtres, de cinéma ou de musées.

- L'association « **Tous à table** » permet à des hébergés d'accéder à des grands restaurants parisiens pour une somme symbolique.

## **Evénements marquants**

**Cette année nous nous réjouissons qu'une solution d'hébergement adaptée ait été trouvée** pour des personnes qui ont dû quitter le Refuge à la mi-juillet. Elles ont pu être accueillies et suivies avec un hébergement pérenne ou sont parties vers leurs propres solutions.

**Ce résultat exceptionnel est dû au travail de l'équipe toute entière du Refuge qui a su se mobiliser avec le SIAO et les services de l'Etat pour éviter qu'une seule personne n'ait à quitter le Refuge sans solution.**

---

<sup>2</sup> *Permanence Sociale d'Accueil*

Récemment La Mie de Pain a su faire des choix : recruter du personnel et professionnaliser son accompagnement social ; proposer un accueil 24h/24 mis en place avec le soutien actif des bénévoles... Ces choix s'avèrent être les bons. Ils nous permettent de terminer par une belle fin notre activité sur le Refuge actuel et d'envisager avec plein d'espoirs et de possibles notre arrivée dans le nouvel établissement.

---

#### DETAIL DES 156 SORTIES

Nombre	Nature
108	Propositions SIAO (CHU, stabilisation, CHRS, maisons relais)
22	Départs volontaires des personnes vers leurs propres solutions communiquées à l'équipe du refuge
26	Départs volontaires des personnes vers leurs propres solutions. Les solutions ne sont pas communiquées à l'équipe du refuge

---

### Les perspectives d'évolution (les objectifs 2014)

Cette année a encore mobilisé l'équipe du Refuge sur la préparation de l'entrée dans le « nouveau » Refuge, bâtiment neuf d'une capacité de 360 places qui devait nous être livré dans le courant du deuxième semestre 2013 (livraison différée au mois de janvier 2014).

Pour autant, ce retard a permis de finaliser au mieux la préparation du déménagement qui reste une entreprise délicate et de caler une organisation pour être opérationnel au plus vite dans ce nouveau bâtiment.

La transition vers ce nouveau site est très attendue par les personnes accueillies et par l'ensemble de l'équipe. En effet, ce changement de site correspond à la mise en place d'un nouveau projet qui propose un accueil plus digne et plus individualisé et entièrement tourné vers la prise d'autonomie des personnes accueillies. Notre implantation dans ce nouveau bâtiment qui propose un accueil en chambres simples ou doubles 24h/24 et 365 jours par an est une vraie révolution pour l'équipe des salariés, les bénévoles et pour les personnes accueillies. Réussir cette transition et faire vivre ce nouveau projet sont nos objectifs pleins et entiers pour l'année 2014.

# Les Chantiers d'Insertion

---

## Missions et objectifs

**L'insertion par l'activité économique (IAE)** est un secteur d'activité et une pratique apparus dans les années 70 consistant à **embaucher des personnes ayant traversé des périodes sans emploi de longue durée**.

**L'économie et l'entreprise sont utilisées comme outils de socialisation et de pédagogie** dans la construction du parcours professionnel. L'IAE est une des composantes de ce que l'on appelle aujourd'hui l'Économie Sociale et Solidaire (ESS). L'insertion par l'activité économique est reconnue par l'article L5132-1 du code du travail :

*« L'insertion par l'activité économique a pour objet de permettre à des personnes sans emploi, rencontrant des difficultés sociales et professionnelles particulières, de bénéficier de contrats de travail en vue de faciliter leur insertion professionnelle. Elle met en œuvre des modalités spécifiques d'accueil et d'accompagnement. L'insertion par l'activité économique, notamment par la création d'activités économiques, contribue également au développement des territoires. »*

## Un peu d'histoire

Le choix de l'association de porter des dispositifs d'insertion par l'activité économique date de la fin des années 90. A l'époque, l'activité d'hébergement de l'association génère des besoins de mains d'œuvre importants notamment en termes d'entretien et de nettoyage des infrastructures.

Comme de nombreux acteurs associatifs, La Mie de Pain fait le lien entre insertion et exercice d'une activité professionnelle. Les premiers contrats aidés sont donc instaurés sur des postes d'agents d'entretien, tout d'abord proposés aux hébergés eux-mêmes, puis à un public extérieur. De cette initiative naîtra en 2002 le premier chantier d'insertion porté par l'association.



*« Les ateliers et chantiers d'insertion (ACI) sont des dispositifs relevant de l'insertion par l'activité économique, conventionnés par l'État, qui ont pour objet l'embauche de personnes sans emploi rencontrant des difficultés sociales et professionnelles particulières. Les personnes ainsi embauchées sont titulaires d'un véritable contrat de travail. L'ACI bénéficie, pour sa part, d'une aide financière de l'État. »*

Les missions principales d'un chantier d'insertion sont :

- embaucher un public en grande difficulté face à l'emploi (pour une durée de maximum de 24 mois) ;
- proposer une formation professionnelle à ces personnes ;
- accompagner ces personnes socialement et professionnellement ;
- attester de leurs compétences à la sortie du dispositif.

## Services

Dans le cadre de son action d'insertion par l'activité économique, **La Mie de Pain propose depuis 12 années un chantier d'insertion remobilisant**, destiné à embaucher les personnes les plus en difficulté. Le 24 décembre 2012, l'association a ainsi renouvelé avec la DIRRECTE d'Ile-de-France une convention pour l'année 2013 permettant à l'association de porter à nouveau ce chantier d'insertion ouvrant **34 postes d'agents d'entretien et de nettoyage**.

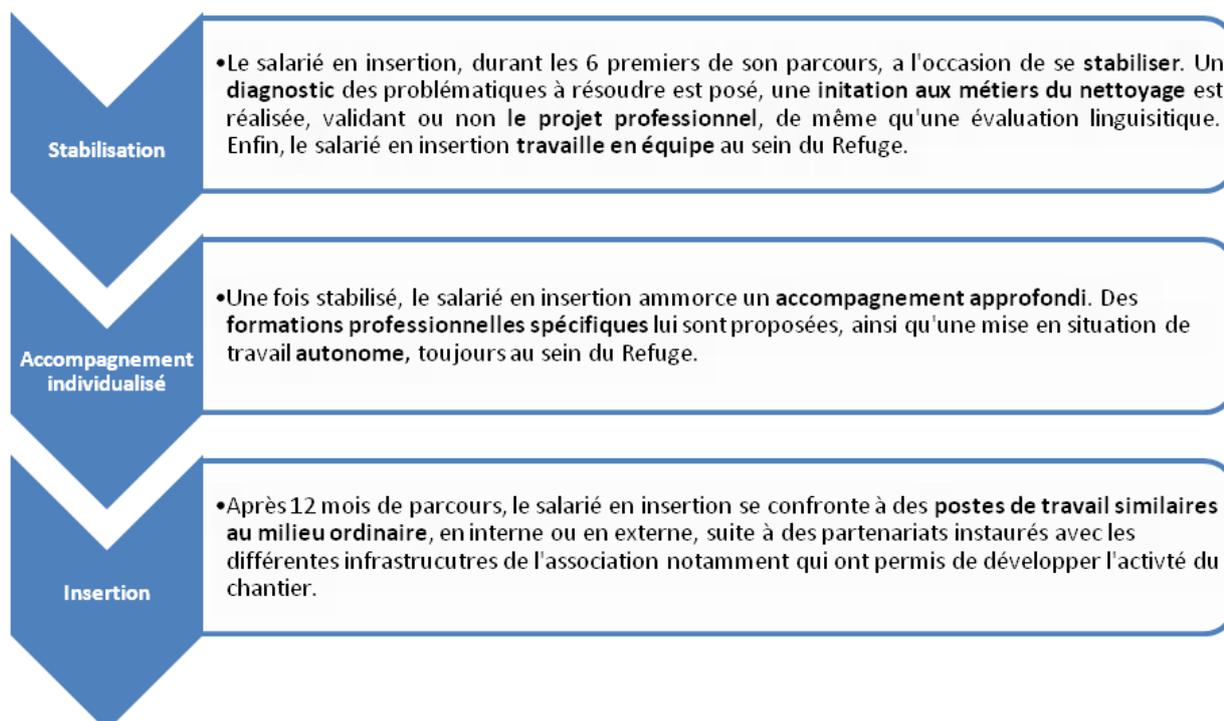


## Activités et projets 2013

Le projet de développement stratégique, soutenu par le Conseil d'Administration, a permis d'engager de profondes évolutions et notamment :

### La restructuration de l'accompagnement proposé dans le chantier d'insertion remobilisant

L'équipe du chantier d'insertion remobilisant a mis en place de nouvelles modalités de fonctionnement destinées à répondre au mieux aux besoins des salariés en insertion avec un « Parcours dynamique d'insertion » structuré en 3 phases principales comme suit :



L'instauration de ce parcours a permis de rendre lisible les différentes étapes de l'accompagnement. Cependant, ce concept doit s'adapter à tous. En effet, la particularité de ce dispositif tient de l'hétérogénéité des salariés en insertion.

Ainsi, **les problématiques sociales et professionnelles diffèrent entre chacun et le parcours se doit d'être modulable** (prolongé, modifié ou tout simplement stoppé lorsque la personne retourne vers une autre structure d'accompagnement). L'objectif est de rassurer le salarié en insertion et de l'accompagner vers une situation meilleure.

Les objectifs du chantier :

- 15% des salariés accueillis sur ce chantier doivent accéder à un CDI ou CDD de plus de 6 mois,
- 25% doivent accéder à un CDD de moins de 6 mois
- 20% doivent accéder à une sortie positive type autre formation.

### **L'ouverture d'un nouveau chantier d'insertion « Restauration » au sein du restaurant du Refuge**



Depuis octobre 2013, **28 personnes ont été embauchées pour une année de formation en alternance et préparent le diplôme d'agent de restauration** dont l'examen est prévu en septembre 2014. 15 jours d'enseignements dispensés par le GRETA<sup>3</sup> sont couplés à 15 jours de pratique au sein de l'espace cuisine-restauration du « nouveau » Refuge de l'association.

Les **28 salariés en insertion** sont accompagnés tout au long de leur formation par 2 encadrants techniques et un conseiller en insertion professionnelle embauchés en 2013. Ces professionnels travaillent en lien avec les formateurs du GRETA et proposent un suivi personnalisé afin de s'adapter aux besoins de chacun.

**Après 6 mois de fonctionnement, le bilan est globalement positif.** En effet, 25 personnes sur les 28 embauchées sont parvenues à suivre ce parcours et ont ainsi repris un rythme de travail après des durées moyennes d'inactivités de 12 à 24 mois.

Les objectifs de ce projet sont :

- 50% des salariés accueillis sur ce chantier doivent accéder à un CDI ou CDD de plus de 6 mois,
- 15% doivent accéder à un CDD de moins de 6 mois

---

<sup>3</sup> Structure qui organise des formations pour adultes dans la plupart des métiers. Il peut aussi bien y être préparé un diplôme du CAP au BTS que suivre un simple module de formation.

- 15% doivent accéder à une sortie positive type autre formation.

Le bilan sera effectué en septembre 2014 après un an de fonctionnement.

### Le développement du Forum-Emploi

En collaboration étroite avec le Relais Social, l'équipe du Pôle IAE s'est attachée à poursuivre la dynamique lancée en 2012, notamment en organisant la 2<sup>nd</sup>e édition du Forum-Emploi qui s'est tenu à la Mairie du 13<sup>ème</sup> arrondissement de Paris le 17 octobre 2013.

**Cette journée avait pour but d'apporter des réponses en termes d'informations, d'offres et d'opportunités d'emploi aux publics les plus en difficulté.** Ce forum a été organisé pour des personnes éloignées de l'emploi mais inscrites dans une démarche d'insertion sociale et professionnelle.

Cette seconde édition du Forum-Emploi de La Mie de Pain a accueilli environ **180 visiteurs**. 40 partenaires ont participé à cet évènement.



### La préparation du dispositif Premières Heures

Il est question de renforcer l'offre de service du 13<sup>ème</sup> arrondissement de Paris en termes d'insertion des personnes les plus fragiles. Pour cela, l'association s'est positionnée en 2013 en signant avec le Département de Paris la convention liée au dispositif Premières Heures. Ce dispositif expérimental vise à permettre à des parisiens en grande exclusion sociale, notamment des sans domicile fixe qui ne peuvent accéder de prime abord aux Structures d'Insertion par l'Activité Économique (SIAE) classiques, de s'insérer de façon très graduelle dans l'univers professionnel. A ce jour, 3 personnes du Relais Social ont été repérées comme pouvant intégrer un tel dispositif. Sa mise en œuvre sera effective au milieu de l'année 2014.

## Public accueilli par le Pôle IAE

	2012	2013	Evolutions
<b>Nombres de personnes</b>	55	76	<b>+ 38 %</b>
<b>Femmes</b>	11	19	<b>+ 72 %</b>
<b>Hommes</b>	44	57	<b>+ 30 %</b>
<b>Personnes de – 25 ans</b>	4	6	<b>+ 50 %</b>
<b>Personnes de + 50 ans</b>	20	30	<b>+ 50 %</b>
<b>26 – 49 ans</b>	31	40	<b>+ 30 %</b>
<b>Personnes handicapées</b>	2	4	<b>+ 50 %</b>
<b>Sans emploi de + de 24 mois</b>	37	42	<b>+ 13 %</b>

L'action de l'association s'est déployée vers les publics les plus en difficulté face à l'emploi. **Elle a également renforcé son action envers les femmes, les jeunes, les personnes âgées et les personnes handicapées.**

L'âge moyen du public accompagné par le chantier nettoyage est de 45 ans. La personne la plus jeune est âgée de 25 ans et la personne la plus âgée a 61 ans. Une personne sur deux accompagnée a plus de 50 ans (36% fin 2012), illustrant **une tendance forte au vieillissement du public**. Le niveau scolaire de ces personnes est à 74% inférieur au CAP/BEP obtenu.

Au chantier restauration, la moyenne d'âge est de 38 ans. La personne accompagnée la plus jeune est âgée de 20 ans et la personne la plus âgée a 58 ans. Le niveau scolaire de ces personnes est à 75% inférieur au CAP/BEP obtenu.

Les problématiques les plus fréquemment rencontrées sur les 2 dispositifs sont sensiblement identiques, quoiqu' en proportions différentes:

<b>Problématiques</b>	<b>Chantier d'insertion remobilisant</b>	<b>Chantier d'insertion qualifiant</b>
Logement	73%	57%
Mobilité	69%	0%
Accès aux droits	54%	0%
Communication	50%	0%
Santé	44%	21%
Souffrance et le handicap psychique	27%	21%
Addiction	23%	4%
Justice	10%	11%
Surendettement et finance	6%	11%
Manque de disponibilité	4%	4%

Nous estimons que près de 50% des personnes accompagnées par l'équipe du chantier remobilisant nécessitent des accompagnements de « long terme ». Pour le chantier qualifiant, la durée estimée de la résolution de ces problématiques est moins longue et il est estimé que 57% de personnes accompagnées nécessitent un accompagnement de « moyen terme ».

## Salariés et bénévoles

### Salariés

Quatre salariés ont été embauchés en 2013, à savoir trois encadrants techniques et un conseiller en insertion professionnel.

L'équipe du Pôle IAE est à présent composée de :

- 1 directeur de pôle ;
- 1 secrétaire de direction ;
- 2 conseillers en insertion (sociale) et professionnelle ;
- 5 encadrants techniques ;
- 1 psychologue 5 heures par semaine.



### Bénévoles

Un travail de réflexion a été mené par l'équipe afin d'intégrer au projet d'insertion par l'activité économique de l'association des interventions plus larges des bénévoles. Les propositions faites aux bénévoles sont les suivantes :

Dispositif	Missions
<b>Chantier d'insertion remobilisant</b>	Organisation de sessions de sensibilisation à l'éducation civique
	Soutien aux savoirs de bases (français et mathématiques) en parallèle de la formation professionnelle
	Accompagnement socioculturel en dehors du temps de travail
	Accompagnement au montage de dossier retraite
	Soutien à la gestion des budgets
<b>Chantier d'insertion qualifiant</b>	Prolongement de l'encadrement technique par le mécénat de compétences
	Référent dossier pour la validation du titre professionnel
	Jury blanc

L'année 2014 sera l'occasion de mettre en œuvre ces actions.

## Partenaires et conventions

**L'accompagnement des salariés en insertion s'appuie sur un partenariat étroit avec l'ensemble des acteurs de l'insertion du territoire.**

- Les partenariats avec les acteurs du logement sont indispensables tels les Centres d'hébergement de la Ville de Paris, d'Ile-de-France, les organismes HLM, les bailleurs sociaux, la DRIHL, la préfecture, le CASVP, les services de polyvalence de secteur ou encore la CAF.
- L'accès au soin, les CMP, la CPAM, la Maison du handicap et plus largement les hôpitaux sont des partenaires privilégiés.

L'équipe du Pôle IAE travaille également en étroite collaboration avec l'Office des Migrations Internationales, l'Agence Nationale de l'Accueil des Etrangers et des Migrations, les centres de médiation familiale, Pôle Emploi, la Banque de France, le Trésor public, Solendi (organisme collecteur du 1% logement), le SPIP.

Le fonctionnement du Pôle IAE tient également de la coordination entre La Mie de Pain, la DIRECCTE, le Conseil Régional, le Conseil Général, le FLES (Fonds Local Emploi Solidarité), le PLIE (Plan Local pour l'Insertion et l'Emploi) et Pôle Emploi. En effet, l'action menée nécessite un financement constitué de fonds d'origines multiples ayant des objectifs différents.

La coordination entre tous les acteurs s'appuie sur des temps forts que sont les comités de pilotage qui ont lieu trois fois par an afin de réunir tous les partenaires pour réaliser un bilan de l'action.

## Chiffres-clés et statistiques

La nouvelle organisation du Pôle IAE et l'élargissement de son action peut s'évaluer en s'appuyant sur 3 indicateurs majeurs que sont le nombre d'heures de formation dispensées durant le parcours, le nombre de problématiques sociales résolues ou en cours de résolution et le taux de sortie à l'emploi.

Le tableau ci-dessous présente ces indicateurs et leur évolution entre 2012 et 2013 :

	2012	2013	Evolutions
<b>Nombres de personnes</b>	55	76	<b>+ 38 %</b>
<b>Nombres d'heures de formation*</b>	2500 h	4287 h	<b>+ 71 %</b>

<b>Taux de résolution des problématiques sociales*</b>	60%	60 %	/
<b>Taux de sorties à l'emploi*</b>	28%	35 %	+ 30 %

*\*statistique chantier d'insertion remobilisant uniquement, afin de comparer en année pleine.*

## **Perspectives d'évolution (objectifs 2014)**

L'année 2013 a été marquée par la mise en œuvre d'un projet global visant à élargir l'action d'insertion par l'activité économique de l'association. Pour parfaire cette évolution, **il est à présent question de mettre en œuvre le dispositif Premières Heures**, qui a été préparé en 2013.

Ensuite, **la restructuration du chantier d'insertion remobilisant (nettoyage) doit se poursuivre** afin que toute la mécanique imaginée se mette en place et puisse générer les résultats escomptés, notamment atteindre 50% de sorties à l'emploi tout en maintenant le taux de résolution des problématiques sociales.

Enfin, **le chantier d'insertion qualifiant (restauration) doit être stabilisé et renouvelé**. Les premiers résultats doivent être attentivement observés et analysés afin de vérifier la pertinence de ce dispositif face aux objectifs (80% de sorties à l'emploi). Cette analyse permettra de rectifier le cas échéant les processus d'accompagnement.

Il est également important de souligner les opportunités d'actions qui se présentent à nous. En effet, un tel engagement de l'association laisse entrevoir de multiples opportunités d'évolution.

**Ainsi, par la création du Pôle IAE, l'association s'ouvre les portes de l'économie sociale et solidaire et peut engager une réflexion quant à l'entrepreneuriat social.** Le savoir faire capitalisé par les professionnels pourra en effet être la base de la création future d'une entreprise d'insertion.

# L'Arche d'Avenirs

---

## Missions et objectifs

L'Arche d'Avenirs est le **plus grand accueil de jour d'Ile-de-France**. L'établissement comptabilise **83 982 passages** en 2013, l'équivalent d'une ville comme Courbevoie.

### Un point de repère

L'Arche d'Avenirs est souvent le **premier lieu d'accueil** où les personnes se présentent, orientées par le réseau associatif, institutionnel, les maraudes ou le « bouche à oreille ». C'est un premier contact avant d'être orienté vers les structures et les interlocuteurs dont elles ont besoin.



Avec ses services, ses locaux et ses accueillants, l'Arche d'Avenirs devient souvent ensuite **un point de repère** dans des parcours chaotiques. La structure introduit une forme de stabilité, de cohérence au quotidien. Le lieu d'accueil initial devient lieu de retour. Les salariés font en sorte d'inciter les accueillis à revenir en cas de besoin. Beaucoup sont des habitués, qui viennent pour une démarche administrative, une boisson chaude dans une cafétéria conviviale, une lessive, une douche dans un espace hygiène de qualité avec de nombreux produits mis à disposition. D'autres viennent simplement trouver un site tranquille, un abri où se sentir en sécurité pour lire, échanger, se reposer, charger son portable, être à l'abri des intempéries, de mauvaises rencontres ou de l'indifférence des passants.

Notre établissement est **un lieu de passage**, de flux important. En 2013, les locaux ont accueilli une file active de **300 passages par jour**. Cette fréquentation particulièrement forte fait aussi la spécificité de la structure et confronte l'équipe à de nombreuses problématiques. *Comment faire face à la demande ? Peut-on et doit-on accompagner tous les accueillis de la même façon ?*

Un constat qui nous a incités à **modifier notre fonctionnement, rééquilibrer les services** pour favoriser les moments où les accueillis les plus isolés, qui n'ont nulle part d'autre où aller, peuvent être au calme. Des moments où salariés et bénévoles sont plus disponibles pour une relation qui n'est plus uniquement basée sur le service.

### Un lieu d'égalité

**L'Arche d'Avenirs fait le choix de l'équité et de l'égalité.** Elle accueille toutes les personnes de manière inconditionnelle, anonyme et gratuite. Quels que soient les parcours, les situations, les origines ou les religions, les accueillis y trouveront porte ouverte.

Ainsi, **les personnes entrent et sortent autant de fois qu'elles le souhaitent** ou qu'elles en ont besoin. De même, pas d'exception, pas de traitement de faveur, nous n'accordons pas à l'un ce que nous ne pourrions proposer à l'autre. Le tout dans un esprit de transparence, avec le souci permanent d'avoir un discours clair et cohérent sur l'établissement et ses diverses prestations.

**L'égalité passe aussi par la parole.** Chacun est invité à s'exprimer au cours d'échanges informels, dans le cahier d'expression prévu à cet effet ou par le biais de débats organisés, tous les deux mois, et traduits parfois en arabe, anglais, espagnol ou russe pour permettre la participation du plus grand nombre.

Nos rencontres, échanges et entretiens nous ont convaincus que les accueillis souhaitaient transmettre leurs difficultés, leurs attentes mais avaient peu d'espace pour les exprimer, créant un fossé entre leur vécu et l'image que la société peut avoir de celui-ci. Notre travail consiste aussi à réduire ce fossé afin de **permettre aux autres citoyens d'approcher le combat d'une personne sans domicile fixe**. Au-delà des reportages médiatiques et de la saison hivernale, nous souhaitons donner la parole aux premiers concernés afin de la transmettre et la mettre en valeur.

## Services

L'Arche d'Avenirs propose durant la journée **un cadre convivial et sûr** où les personnes sans-abri peuvent se reposer, prendre une douche, laver leur linge, bénéficier de soins de santé et d'un soutien psychologique, accéder à l'information sur les démarches à effectuer pour l'accès à la santé, à un hébergement, à un lieu de restauration, à un emploi, être domicilié, laisser leurs bagages à la consigne, prendre un café, lire et s'informer, discuter, échanger...



## Public accueilli

L'Arche d'Avenirs reçoit un public hétérogène composé d'hommes et de femmes de plus de 18 ans en situation d'errance, d'exclusion, de précarité, sans domicile, hébergés ou en hébergement précaire. Ce public vient y trouver un soutien, un point de repère, un lieu d'égalité.

## Salariés et bénévoles : les acteurs

### Les agents d'accueil

Les six agents d'accueil proposent aux usagers les différents services internes auxquels ils peuvent avoir accès. Par exemple, 800 personnes ont recours à la domiciliation. Mais cette

aide, indispensable pour certaines démarches administratives, s'accompagne d'autres services pratiques (également utilisés par des usagers non domiciliés au sein de l'établissement).

Douches, lessives ou consignes sont très recherchées, essentielles au quotidien des personnes en situation de précarité. Une chemise propre comme symbole d'une dignité préservée, et une manière de permettre et faciliter l'insertion. 75 consignes individuelles et sécurisées sont à la disposition du public, un service trop rare à Paris, pour protéger ses effets personnels, à l'abri des risques de la rue.

Les agents d'accueil peuvent aussi informer, orienter vers les partenaires externes: alimentation, coiffeurs, dentistes, vestiaires. Présents sur les espaces collectifs, ils sont particulièrement avisés pour repérer les nouvelles personnes ou les plus isolées. Ils sont un premier contact avec les accueillis, et peuvent les aider à aller vers les travailleurs sociaux ou la psychologue grâce aux relations de confiance qu'ils tissent au quotidien.



### **Les travailleuses sociales**

Une éducatrice spécialisée, une conseillère en économie sociale et familiale, une travailleuse sociale accompagnent les accueillis dans leurs démarches, encouragent et présentent l'accès au droit et aux soins. Elles n'assurent pas de suivi individuel, mais tout accueilli qui le souhaite peut les rencontrer. Il peut alors être informé sur ses droits et sur le dispositif d'urgence social.

Des réunions d'informations collectives hebdomadaires, par groupe de cinq à dix personnes, sont également mises en place. Le travail avec les partenaires est essentiel, qu'ils soient internes ou externes.

**1 614 personnes ont été reçues en entretien.** Cela témoigne d'un fort investissement de jeunes professionnelles qui se traduit en termes d'accompagnement, de démarches, d'encouragement. Mais aussi de confrontation à des parcours de vie, et du manque de réponses correctes et pérennes qu'elles doivent supporter, et transmettre avec tact aux accueillis.

### **La psychologue**

Elle offre une écoute, un suivi différent, que des personnes souvent isolées ne trouveraient pas ailleurs. Confronté aux démarches administratives, aux besoins du quotidien, l'accueilli trouve là le moyen de retrouver une dynamique par rapport à lui-même. Un travail sur sa personne qui rejaillit sur sa faculté à faire face. Les personnes, nombreuses, qui ont besoin d'un suivi spécialisé en psychiatrie ou addictologie, peuvent également être orientées à cette occasion.

Là encore, la psychologue construit des partenariats comme avec l'équipe du SMES (le service d'appui Santé Mentale et Exclusion Sociale de l'hôpital Sainte-Anne) présente une

fois par semaine dans l'établissement. **712 entretiens** ont été réalisés en 2013, dont 105 avec des femmes (557 dont 50 femmes en 2012).

### Les bénévoles

Ils créent du lien. S'appuyant sur la collation, une présence citoyenne ou une activité extérieure, ils proposent beaucoup plus: un sourire, une oreille attentive, un dialogue avec les accueillis. Une convivialité qui tranche avec le monde de la rue, particulièrement dur.

Ils apportent également une aide pratique dans les démarches, en accompagnant par exemple un accueilli désireux d'ouvrir un compte bancaire.

### **Activités et projets 2013**

- Le personnel du CDAG (Centre de Dépistage Anonyme et Gratuit) de l'hôpital de la Pitié-Salpêtrière a organisé dans nos locaux un « parcours de soins » au cours duquel **71 volontaires ont été dépistés** pour des maladies telles que l'hypertension, le diabète, le cholestérol mais également le VIH/Sida grâce au TROD (Test Rapide d'Orientation Diagnostique) qui permet un résultat immédiat. L'objectif est de permettre à un public qui n'irait pas consulter au sein même de l'hôpital de bénéficier d'un dépistage.  
Cette action s'est inscrite dans le cadre de la semaine du dépistage rapide VIH/Sida, mise en place par l'Agence régionale de santé d'Ile-de-France et Migrations Santé.
- Quatre bénévoles se relaient pour accompagner chaque semaine un groupe à la **Bibliothèque publique d'information du centre Beaubourg pour l'apprentissage du français**. Ils éduquent activement les élèves aux différents didacticiels pour éviter qu'ils ne se lassent sur un logiciel qui ne leur convient pas.  
En janvier et février 2013, 16 personnes sont venues au moins une fois (la moitié est venue plus d'une fois sur huit séances assurées). De mars à juin 2013, nous avons assuré 12 séances pour 36 personnes dont dix sont venues plus d'une fois.  
Les bibliothécaires connaissent bien nos groupes, leurs besoins spécifiques et savent orienter vers les méthodes adaptées à chaque personne. Une activité utile qui favorise les échanges avec les accueillis pendant les trajets notamment et leur permet de trouver leur place dans un lieu ouvert à tous. Certains ont fait des progrès spectaculaires.
- En complément de cette initiative, nous avons organisé une action en septembre autour de l'**inscription aux cours de français** dispensés dans l'arrondissement. Repérage des usagers et diffusion de documents, réunion d'information à destination du public, accompagnement d'accueillis (avec remise de fournitures) par des bénévoles à la rentrée partagée, organisée par les associations de l'arrondissement.

- Mais aussi la Fête des voisins le 31 mai, une représentation de théâtre forum le 8 juin, la fête de la musique, des après-midi jeux, des matchs de football, un loto pour fêter le début d'année, des visites culturelles, des balades dans Paris, des tournois de tennis de table...
- En 2013, nous avons réorganisé l'accessibilité à certaines prestations pour nous rapprocher du public le plus isolé fréquentant notre Espace Solidarité Insertion. Nous avons besoin de rééquilibrer la fréquentation de l'établissement. En effet, des « rushs » sont inévitables, mais nous devons également aménager la forte utilisation de nos équipements.  
La moindre fréquentation crainte, suite à cette réorganisation, fut relative. Moins de services n'empêchent pas une présence importante, avec plutôt des petits groupes qui fréquentent les temps sans cafétéria.  
On a noté **une réappropriation des espaces collectifs par les usagers et les salariés**. Des usagers moins stressés, des accueillants moins fatigués avec une nouvelle disponibilité pour l'organisation du travail. Pour nous, ce nouveau rythme est nerveusement plus supportable car les sollicitations ne sont plus permanentes. Ainsi, le repérage est plus facile, les isolés sont plus visibles, cela permet d'avoir plus facilement un nouveau contact avec un usager après l'avoir rencontré une première fois. Les rapports sont plus sereins.

## Partenaires et conventions

Les permanences d'un partenaire : le service d'appui Santé Mentale et Exclusion Sociale (SMES) de l'hôpital Sainte-Anne.

### Témoignage Laurence PAQUIER. Psychologue.

*« Une matinée par semaine, une des infirmières du SMES est présente à l'Arche d'Avenir. Le SMES est une des cinq Equipe Mobile Psychiatrie Précarité de Paris. Son rôle est de faciliter l'accès aux soins psychiatriques des personnes en situation d'exclusion sociale, et aussi d'aider à la continuité des soins des personnes grâce à des interventions de médiation entre le sanitaire et le social. Cette équipe développe également un travail de prévention et de lien entre les secteurs psychiatriques et les différentes institutions sociales.*

*Au sein de l'Arche, la permanence hebdomadaire se fait en partenariat avec la psychologue salariée de l'association. Actuellement, environ quinze personnes sont à la fois connues de la salariée et du SMES. La présence régulière du SMES permet de faciliter le premier contact avec la psychiatrie puisqu'il se fait dans un lieu déjà connu et fréquenté par la personne. L'infirmière peut ensuite si nécessaire jouer une fonction de passerelle vers les services de soins adaptés. Ce contact est utile pour rassurer les personnes ayant des craintes concernant les services hospitaliers, mais aussi pour établir une vigilance concernant les personnes en refus de soins.*

*Pour illustrer cette permanence, prenons l'exemple de Monsieur D.*

*Monsieur D. a été rencontré par la psychologue de manière tout à fait informelle, dans l'espace cafétéria de l'Arche d'Avenirs. Au fil des discussions, il est apparu que Monsieur D. vivait dans la rue pour des raisons tout à fait délirantes. Il se sentait en effet très persécuté partout où il se trouvait, et entendait les gens l'insulter (hallucinations accoustico-verbales), la rue constituait donc un espace de liberté où il se sentait le moins en danger.*

*Des questions autour de sa santé somatique ont été l'occasion de lui présenter une infirmière du SMES lors de la permanence hebdomadaire. Après quelques semaines, nécessaires pour instaurer un lien de confiance, Monsieur D. a accepté un rendez-vous avec un médecin généraliste dans le service du SMES à l'hôpital Sainte-Anne. Puis, progressivement, nous l'avons ensemble guidé vers l'acceptation d'une hospitalisation en psychiatrie. Il a ainsi pu durant un mois et demi bénéficier de la mise en place d'un traitement adapté diminuant les phénomènes hallucinatoires et les idées délirantes. En parallèle, un travail social a été mené pour lui permettre d'accéder à un centre d'hébergement où il se trouve actuellement. Le travail du SMES s'est arrêté après l'hospitalisation, laissant la continuité des soins se dérouler en centre médico psychologique. »*

## **Événements marquants 2013**

- Mise en place d'une activité sportive et collective dans un espace de droit commun (salle de fitness de l'université Diderot Paris 7).
- Mise en place d'un « parcours de soins » avec le CDAG pour le dépistage de maladies telles que l'hypertension, le diabète, le cholestérol, mais également le VIH/Sida.
- Projection du documentaire Roms-L'Europe en marge.



## **Perspectives d'évolution 2014**

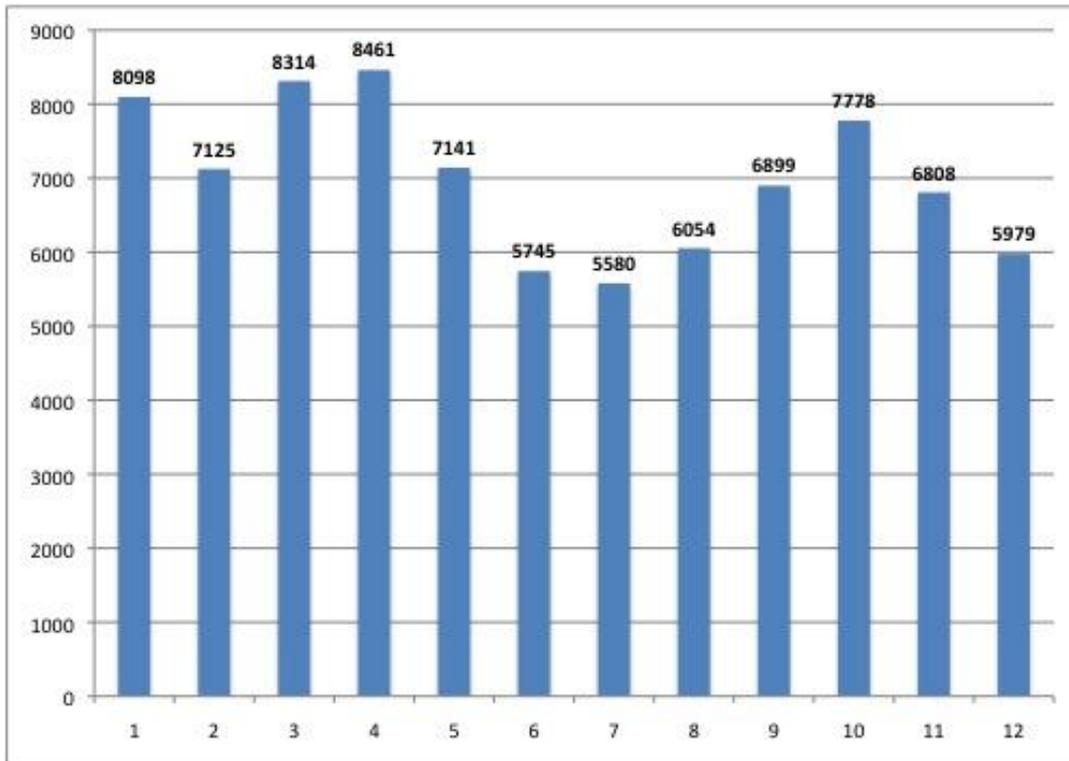
Trois grands projets sont développés en 2014 :

- Avec l'appui de subventions obtenues auprès de fondations, il s'agit de poursuivre les conditions d'aménagement et d'occupation du patio de l'Arche d'Avenirs avec les accueillis.
- Nous souhaitons également développer la réflexion autour de l'accueil du public féminin.
- Enfin, nous projetons de rédiger et diffuser un questionnaire d'évaluation sur les informations transmises aux accueillis par les salariés.

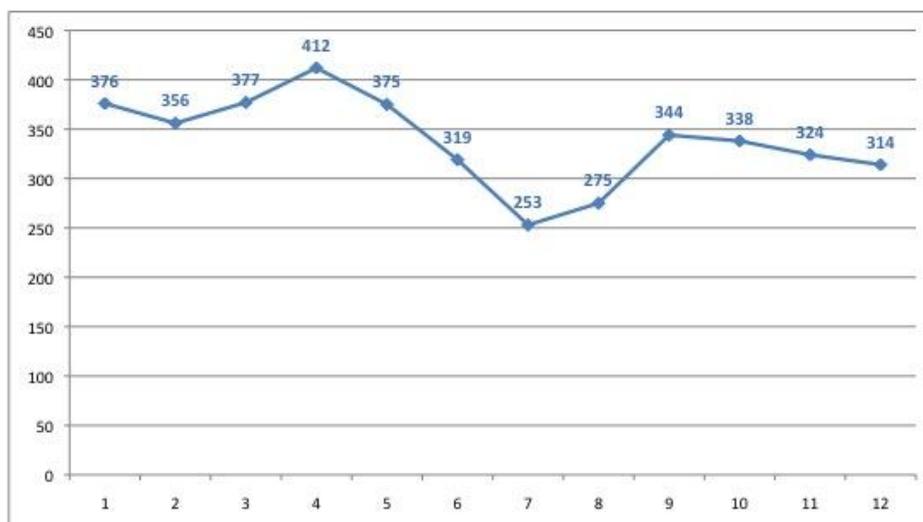
## Chiffres clés et statistiques

### La fréquentation

**Nombre de passages par mois :** En 2013, on constate une forte fréquentation hivernale, correspondant avec une fin de cette même saison froide et longue, et à contrario un automne doux.



**Evolution des passages quotidiens :** Hors les mois de la saison hivernale, nous sommes revenus à des moyennes de 300 passages par jour (350 en 2012).



## Caractéristiques socio-économiques du public reçu lors d'un premier entretien social (253 personnes)

On peut tracer le profil type d'un accueilli, soit un jeune homme de 36 à 45 ans, sans ressource, en errance depuis moins d'une année, non hébergé.

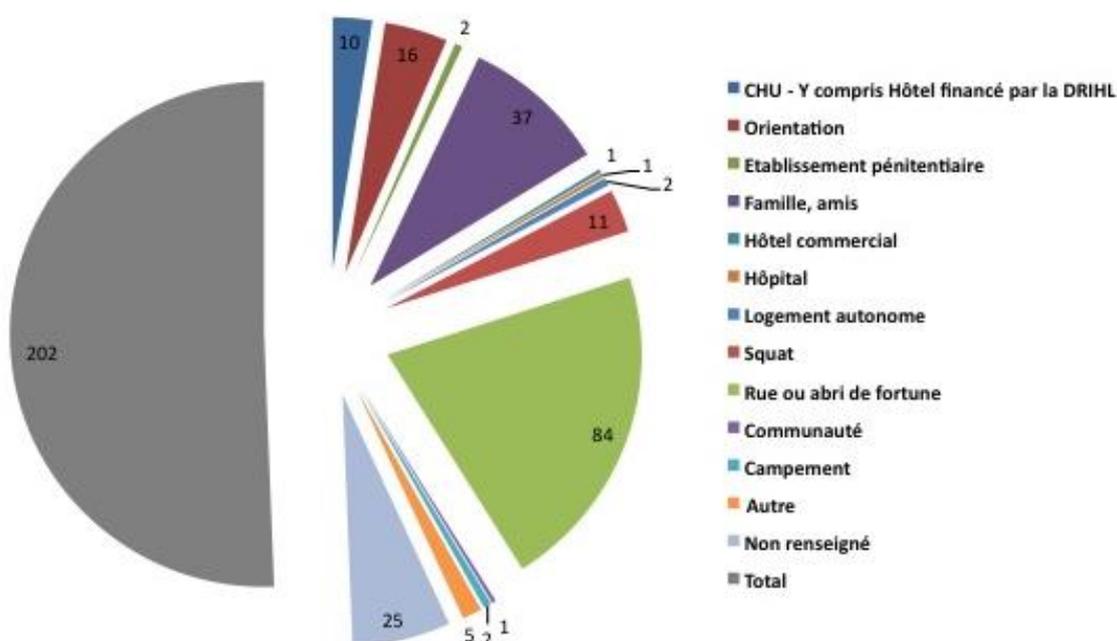
### L'âge

Tranche d'âge	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013
de 18 à 25 ans	9,6%	8,8%	12,6%	11,4%	12,2%	13,3%	16,9%
de 26 à 35 ans	31,8%	27,4%	29,5%	32,4%	33,8%	33,6%	21,7%
de 36 à 45 ans	27,7%	27,8%	26,8%	27,3%	26%	24,1%	26%
de 46 à 55 ans	19,1%	20,2%	19,6%	18,5%	17,2%	17%	15,8%
de 56 à 65 ans	10,0%	10,6%	9,0%	8,4%	7,9%	11%	6,7%
66 et plus	1,7%	1,7%	2,5%	3%	2,7%	0,5%	3,16%

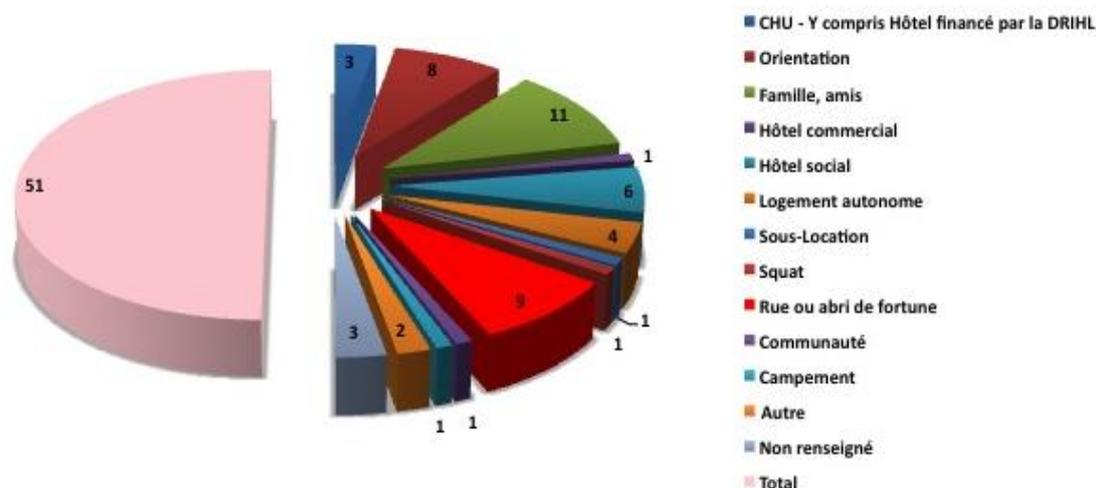
On observe une augmentation continue des 18-25. Les 36-45 ans sont les plus représentés avec 26% soit un quart des accueillis. Par ailleurs, si les 56-65 ans ont baissé de près de la moitié (taux le plus bas depuis 2007), il y a une forte augmentation des plus de 66 ans par rapport à l'an dernier et le taux observé est le plus haut depuis 2007.

### Situation d'hébergement lors du premier entretien

**Hommes :** Le public masculin reçu est principalement sans abri (rue ou abri de fortune). A noter que l'an dernier le 115 venait en seconde réponse, cette année c'est le réseau familial ou amical qui est cité.

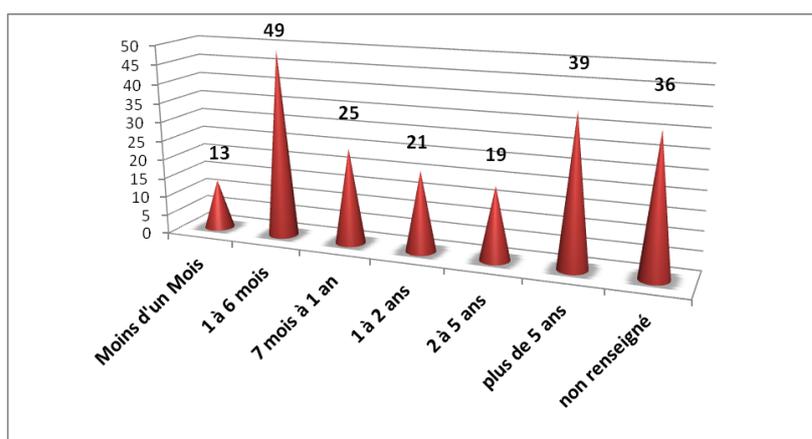


**Femmes :** Le public féminin est dans la même situation que les hommes avec les deux réponses principales inversées : réseau familial (ou amical) et sans abri.

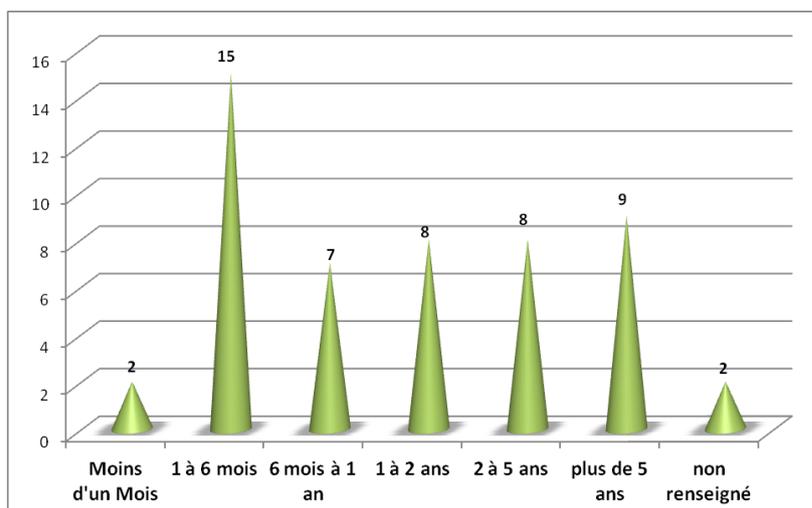


### Durée de la période d'errance

**Hommes :** Les temps d'errance principaux du public masculin demeurent de un à six mois et de plus de cinq ans.



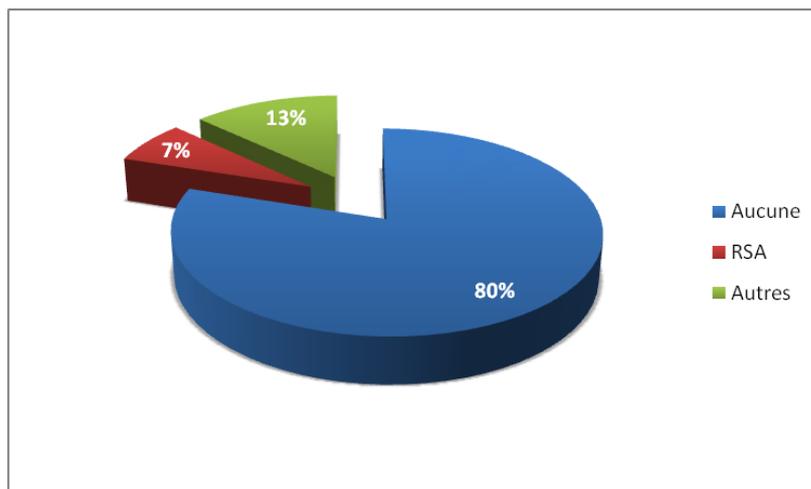
**Femmes :** L'an dernier, les temps d'errance du public féminin étaient de plusieurs années (de deux à plus de cinq ans).



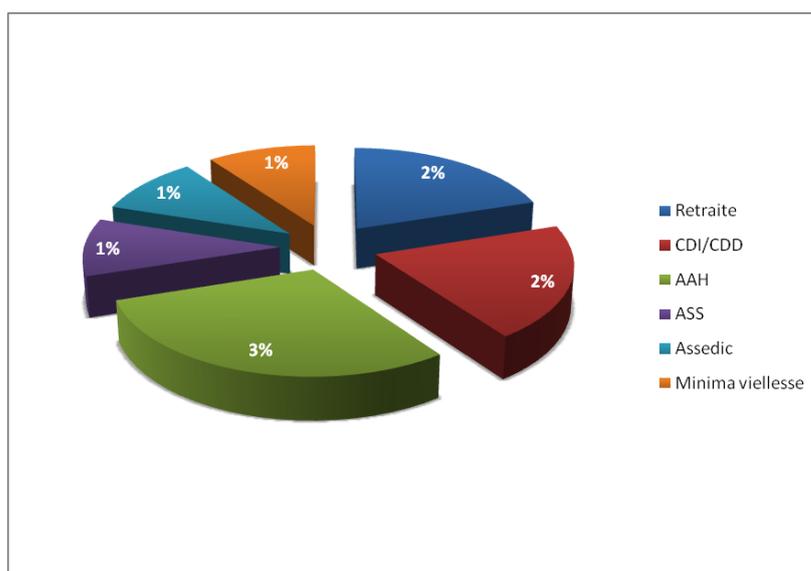
En 2013, il apparaît qu'un public de un à six mois d'errance se présente. Cela pourrait être le fait de notre travail de sensibilisation auprès des femmes, et d'une meilleure connaissance de notre offre de services dédiés de la part du réseau associatif s'occupant de ce public.

### Ressources

Le chiffre des accueillis sans ressource retrouve le niveau de 2011 et est en légère baisse (80 contre 85) par rapport à 2012.



Il était également intéressant de s'intéresser à la catégorie « Autres ressources » au taux de 13% (contre 11% en 2012). Il apparaît aujourd'hui des titulaires de CDD ou CDI ou encore des bénéficiaires des Assedics, retraite ou minima vieillesse. Le taux le plus important est celui des bénéficiaires de l'allocation adulte handicapé.



# La Villa de l'Aube

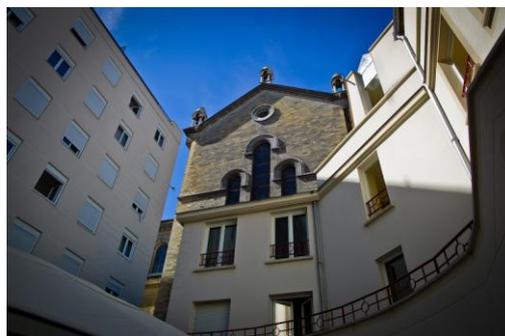
---

Ouverte en juin 2001, la Villa de l'Aube comprend 41 studios, dont 4 pour couples sans enfant, et des lieux collectifs : une cuisine/salle à manger, une salle de télévision/bibliothèque/salle de réunion, une salle informatique équipée d'Internet, une terrasse et un patio.

## Missions de la Villa de l'Aube

**Accueillir des personnes particulièrement isolées**, ayant connu une période d'errance et les accompagner dans la reconquête de leur dignité, de leurs droits et de leur liberté à décider pour elles-mêmes.

**Mettre en œuvre tous les outils et dispositifs favorisant leur réinsertion**, leur accès à l'autonomie et, au travers d'un contrat moral de non-abandon, assurer « une suite » positive à leur sortie.



## Publics accueillis

**45 personnes**, réparties en deux publics distincts à problématiques très proches mais sous des statuts différents :

- **30 personnes isolées, de 40 à 60 ans, femmes et hommes, en situation de grande exclusion, sont accueillies sans limite de temps en Maison Relais.** Celle-ci doit leur permettre une réadaptation à la vie sociale dans un environnement chaleureux et convivial, dans la perspective de leur faire retrouver tous les aspects de la citoyenneté. Elles sont hébergées et accompagnées pour leur réinsertion définitive ou une orientation vers une structure spécifique adaptée.
- **15 personnes, de 26 à 39 ans, seules ou en couple, sans enfant, sont reçues en Résidence Sociale pour une période d'un an, renouvelable une fois.** Le but étant d'offrir à ces personnes à revenu limité, qui rencontrent des difficultés d'accès au logement ordinaire pour des raisons économiques mais aussi sociales, une solution de logement meublé. Un accompagnement social peut s'avérer nécessaire.

## **Fonctionnement de la structure**

L'accompagnement social des personnes fonctionne six jours sur sept de 9h30 à 21h30.

### **Le personnel**

La gestion de l'établissement, l'accompagnement des résidents, l'admission, l'ouverture et le maintien des droits, le suivi santé, la recherche d'emploi, l'animation de la vie collective de la maison sont assurés par une directrice et deux travailleuses sociales à temps plein et une psychologue à tiers temps.

Les services transversaux de La Mie de Pain assurent la maintenance technique de l'établissement, la gestion comptable et la communication.

Six personnes en contrat aidé (CAE) assurent, l'une, un poste d'accueil et de secrétariat (26h/semaine), 4 autres postes d'agent de service (26h/semaine) partagé avec le Foyer de Jeunes Travailleurs mitoyen et 1 poste d'agent de service et de petite maintenance (30h/semaine) également partagé avec le FJT.

L'équipe salariée est soutenue par 19 bénévoles, encadrés par deux coresponsables bénévoles, qui aident à l'organisation de la vie quotidienne dans la maison et participent aux animations socio éducatives, festives, de loisirs et d'accès à la culture. Ils apportent leur énergie, leurs idées, leur implication ; leur présence, créatrice de lien, est très positive au sein de la Villa.

### **Les repas**

Quatre repas par semaine ont été servis dans la salle à manger, pour une participation financière de 3€ par résident par repas. En 2013, **1 043 repas** (hors repas exceptionnels) **ont ainsi été servis, préparés et consommés** dans la salle à manger entre résidents, bénévoles et salariés.

### **La participation à l'économie domestique**

Dans un souci éducatif de réapprentissage de la vie en collectivité, le projet social de la Villa de l'Aube prévoit de faire participer les résidents à l'économie domestique, à raison d'un montant correspondant à deux heures par semaine au tarif du smic en vigueur. Ils peuvent se libérer du règlement de cette somme en effectuant une prestation effective de deux heures hebdomadaires.

Les résidents assurent ainsi le ménage, le jardinage, la lessive, les déménagements, la gestion des stocks, les petites tâches administratives, les échanges de savoir, préparation des repas collectifs quotidiens. Un planning est réalisé suivant les compétences et les disponibilités de chacun. En 2013, 30 résidents sur les 45 ont fait le choix d'une prestation

effective et hebdomadaire et 14 de façon plus aléatoire et ponctuelle. 1 résident souffrant de problèmes de santé importants et très invalidants a été dispensé par la direction. Un total de 1360 heures a été comptabilisé.

### Les partenariats

- **CAP 14**, association de lutte contre l'alcoolisme : nous orientons les résidents souhaitant s'inscrire dans une démarche de soins. L'association intervient également en soutien et conseil à l'équipe en cas de besoin.
- **ASM13**, association de santé mentale du 13ème arrondissement, le Centre Psychiatrique et Psychothérapique Philippe Paumelle et la Polyclinique Wurtz : nous entretenons un lien autour des résidents souffrants de problèmes psychologiques ou mentaux.

Cette année dans le cadre de la « boutique solidaire », nous avons mis en place une collecte de produits frais auprès de 2 magasins : Simply Market Tolbiac, les mardis et jeudis et Auchan Issy les Moulineaux tous les mercredis.



### **Les financements**

- **La redevance versée par les résidents**, qui eux-mêmes perçoivent l'APL foyer attribuée par la CAF. La redevance mensuelle pour un studio individuel meublé et complètement équipé est de 506 euros charges comprises avant déduction de l'APL qui est de 406€. Une aide complémentaire d'un montant de 15 € en moyenne de la Ville de Paris a été attribuée à plusieurs résidents bénéficiaires du RSA. A titre indicatif, le reste à charge mensuel pour les personnes bénéficiant des minima sociaux est d'environ 85 €.
- **La participation de la DRHIL** à la prise en charge des 30 personnes accueillies en « Maison Relais » de 16 euros par jour et par personne.
- **Une subvention forfaitaire annuelle au titre de l'AGLS** (Aide à la Gestion Locative Sociale), versée annuellement par l'Etat pour la Résidence Sociale.
- **La participation de La Mie de Pain** qui verse une subvention d'équilibre, tous les ans, pour garantir un accompagnement de qualité aux résidents.

## L'accompagnement social des résidents

### La vie collective

Les activités, basées avant tout sur la convivialité et le partage, permettent à la fois de faciliter le lien entre les divers acteurs de la Villa de l'Aube et de créer une dynamique importante dans le projet de réinsertion de nos résidents. Elles sont coordonnées par les professionnels mais les résidents et l'équipe de bénévoles en sont les acteurs privilégiés.

Cette année encore les animations ont été nombreuses :

- Comme chaque année depuis 4 ans, l'entreprise « Le Parfait » s'est associée à la Villa pour organiser 8 ateliers de confection de bocaux. Nous avons cuisiné et stérilisé plus de 100 bocaux (salé et sucré) qui ont ensuite été consommés durant l'année. Nous avons organisé en amont un week-end dans le verger de l'un de nos bénévoles qui se trouve dans l'Yonne où nous avons cueillis plusieurs kilos de cerises.
- Pots d'accueil des nouveaux, repas à thème, anniversaires, sorties collectives... Nous mutualisons maintenant la plupart de nos activités avec le Foyer de Jeunes Travailleurs. Ainsi nous avons été avec eux au restaurant deux fois. Une fois grâce à l'association « Tous à table » où nous avons participé à un dîner dans un restaurant éphémère installé sur la place d'Aligre à Paris et une fois « Chez Léon » à Montparnasse grâce à un don en chèques restaurant des salariés du groupe Natixis.
- Nous continuons également nos ateliers de remise à niveau en Français.



### **Le bilan social**

Cette année nous avons accueillis **54 résidents**.

- **9 personnes sorties** : 7 en logement autonome, 1 en Etablissement d'Hébergement pour Personnes Agées Dépendante (maison de retraite), et 1 retour en famille à l'étranger suite à la rupture du couple (madame est restée et est accueillie aujourd'hui en studio simple).
- **7 personnes sont entrées** : 4 sur le contingent préfectoral, 2 par le SIAO insertion et 3 en direct Mie de Pain (1 Refuge et 2 Relais social. Les 2 personnes étaient hébergées au Refuge).

**Notre taux d'occupation est de 97,73%.** L'intégralité des vacances sont sur les studios couples (55 jours). Cela est lié d'une part à un turn-over plus important (rupture du couple, naissance attendue, accès au logement de droit commun plus rapide) et d'autre part à la difficulté de trouver des couples entrant tous les deux dans nos critères Résidence Sociale (revenus, âge, sans enfant à charge).



**La moyenne d'âge est de 41.19 ans en résidence sociale** (45.38 ans chez les hommes et 37 ans pour les femmes). L'âge des messieurs est plus élevé en raison de l'accueil d'un résident couple âgé de 58 ans.

**La moyenne d'âge en maison relais est de 53.15 ans** (52.22 ans pour les femmes et 54.08 ans pour les hommes). Cette moyenne est dans la norme bien qu'il soit à noter un vieillissement constant. A ce jour, 19 résidents ont plus de 55 ans (dont 7 ont plus de 60 ans). Un a plus de 68 ans mais son autonomie lui permet de rester encore à la Villa en l'attente d'une proposition de logement.

**Nous accueillons un public de plus en plus éloigné de l'emploi.** Seuls 11 résidents ont eu une activité (emploi ou formation) au cours de l'année. 5 ont une reconnaissance de handicap ne permettant pas le travail et 6 ont une demande en cours. 3 perçoivent une retraite et 5 sont dispensés de recherche par Pôle Emploi compte tenu de leur âge.

**Les résidents en difficultés financières sont également plus nombreux.** 17 résidents ont eu des problèmes de règlement de redevances. Nous avons fait 12 demandes d'aide financière dont 5 dossiers de demande de Fond Solidarité Logement pour aider au paiement du loyer. 2 demandes de mise sous tutelle et 3 demandes de Mesure d'Accompagnement Spécifique Personnalisé.

**La psychologue a réalisé 65 entretiens individuels et a reçu l'intégralité des nouveaux arrivants.** Cela leur a permis de mieux identifier rôle et place dans la structure, de créer des demandes d'aide et orientations vers l'extérieur.

Les problématiques rencontrées sont essentiellement additives et dépressives. La psychologue est également confrontée à de réelles difficultés, quant à la prise en charge des couples. La fragilité des deux membres et la promiscuité engendrent le plus souvent la rupture du couple. Une réflexion se pose actuellement pour pallier ces difficultés.

Au delà de la prise en charge psychologique, a été expérimenté un autre type d'aide, la sophrologie. Ce projet a été mis en place pendant six mois suite à l'accueil d'une stagiaire en cours de formation. La sophrologie a permis à 4 résidents de la Villa de travailler autour de certaines difficultés (comme par exemple la gestion des émotions et la confiance en soi). Cette expérience sera renouvelée en 2014 mais sous une forme collective.

## **La boutique solidaire**

Nous avons développé l'activité « boutique solidaire » et mis en place depuis le mois de mai, des outils qui nous permettent d'être plus efficace et de mesurer les effets de notre action. Entre mai et décembre 2013, nous avons accueillis 21 résidents différents de façon régulière et 8 ponctuellement pour un montant total de 449€. Les produits sont vendus à un prix symbolique, plafonné à 10% de sa valeur marchande. L'argent ainsi collecté est utilisé pour les résidents.

Un partenariat avec les magasins Simply Market et Carrefour nous a permis d'offrir 3 fois par semaine à 40 résidents en moyenne (du FJT et de la Pension de Famille), un complément de produits frais.

Nous collectons des produits à date de péremption proche (fruits, légumes, yaourts, jambon). Les produits qui ne sont pas distribués aux résidents sont donnés à l'association Saint Vincent de Paul. Ces produits nous ont également servis à préparer les repas collectifs des deux structures nous permettant de réaliser des dîners de qualité, équilibrés et moins onéreux.

## **Les projets 2014**

### **Le projet Santé**

L'année 2014 sera placée sous le thème de la santé. Au premier étage de la Villa, un espace collectif sera aménagé. Il sera composé d'un espace remise en forme et d'un espace dédié aux soins.

Une journée « forum santé » sera organisé dans les locaux du FJT et de la Pension de Famille. Une dizaines de partenaires (psychiatrie, addictions, diététique, VIH, prévention santé, sexualité...) viendront à la rencontre des résidents pour leur présenter leurs actions sous forme d'ateliers, d'activités, d'informations... L'objectif est de créer, et renforcer notre partenariat santé afin de renouveler ce type d'actions tout au long de l'année avec des thématiques spécifiques.

### **Le séjour au Grau du Roi**

Les projets, lorsqu'ils sont faits par les résidents, prennent du temps. Les demandes de subventions indispensables à ce type de séjour ne nous ont pas permis de faire ce voyage comme prévu en 2013. Il est donc repoussé à l'été 2014.

15 résidents séjourneront dans un village vacances au Grau du Roi. Ils passeront également 1 ou 2 journées avec les résidents de la Pension de Famille de l'association GUESTARE à Montpellier. Un film de cette rencontre sera réalisé et présenté à la fin de l'année.

# Le Foyer des Jeunes Travailleurs « Paulin Enfert »

---

## Événement marquants 2013

- **Le développement de la mutualisation des pratiques professionnelles** entre le Foyer de Jeunes Travailleurs (FJT) et la Pension de famille : des projets et des actions ont été mis en œuvre tout au long de cette année dont le Noël Solidaire, le partage de la boutique solidaire, la collecte et les répartitions des dons alimentaires dans une dynamique interprofessionnelle et intergénérationnelle.
- **La nouvelle édition de la rencontre franco-allemande** qui s'est déroulée au FJT. Les jeunes résidents ont reçu et partagé des moments de convivialité, de culture, de pratiques artistiques (danse) et de loisirs durant une semaine avec des jeunes berlinois. Ils ont innové dans cet échange en associant à leur initiative le FJT de Versailles. L'action des professionnels et des jeunes a suscité les éloges de l'office franco-allemand de la Jeunesse, du centre Français de Berlin et de la Ville de Paris.
- **Le FJT innove en matière d'aide à l'emploi des jeunes en développant les journées solidaires** avec des entreprises destinées à favoriser la rencontre de salariés de grande entreprise avec des jeunes : le Groupe Novartis (pharmaceutique), la banque Barclays ont été les partenaires 2013 de nos actions de coaching pour l'emploi de nos résidents en 2013.



## Missions et objectifs

**Créé en 1969**, le FJT est un bâtiment moderne de 7 étages jouxtant l'église Sainte-Anne situé aux environs du quartier de la Butte aux Cailles. Les transports en commun, les commerces et beaucoup d'équipements publics sont accessibles et à proximité. Le quartier est un lieu très privilégié et plutôt calme. Il est sécurisé 24h/24 avec **une équipe de professionnels dédiés à la vie socioéducative des jeunes résidents**. Ces derniers sont âgés de 18/25ans et bénéficient dans cet environnement agréable, d'un suivi social personnalisé et d'animation à la vie collective, dans un esprit de diversité. Ils ont l'opportunité de vivre une expérience culturelle, citoyenne et solidaire riche pour trouver une place d'adulte épanouie au sein de la société.

Le fonctionnement du FJT s'appuie sur **plusieurs cadres de référence** :

- Le renouvellement du contrat-projet triennal (2013-2015) avec la Caisse d'Allocations Familiales (CAF) de Paris, formalisé par une contractualisation sous la forme d'une convention d'objectifs et de financement, entre l'organisme gestionnaire du FJT, l'association La Mie de Pain et la CAF de Paris.
- Le référentiel d'évaluation interne (URFJT IDF – Mars 2011) et le projet socio-éducatif des foyers de jeunes travailleurs.
- Le décret n°2007-975 du 15 mai 2007 stipule que l'évaluation doit porter notamment sur *"la capacité de l'établissement ou du service à évaluer avec les usagers leurs besoins et attentes"* et *"la prise en compte des recommandations de bonnes pratiques professionnelles dans les modalités de réponses apportées aux usagers"*.
- La loi n° 2002-2 du 2 janvier 2002 *"rénovant l'action sociale et médico-sociale"* introduit l'obligation de mettre en œuvre une démarche d'évaluation interne au sein des FJT. La démarche d'évaluation est ainsi liée au contenu d'une loi qui place les droits de l'usager au centre du projet social et promeut une amélioration continue de la qualité.

**Institutions réservataires:**

- Préfecture DRIHL : 34 places
- Ville de Paris : 16 places
- Région Ile-de-France : 11 places
- Solendi 1% logement FJT : 25 places
- Solendi Maison Relais : 12 places
- La Mie de Pain : 16 places

## **Fonctionnement de la structure**

**114 lits répartis en 107 chambres** (100 individuelles dont 8 adaptées aux Personnes à Mobilité Réduite et 7 doubles). Des durées de séjour variables de trois mois à deux ans pour **un séjour moyen de 12 mois**. Ouvert 24h/24 et 365 jours par an.



Le financement du fonctionnement est assuré :

- **à 50% par la redevance** des résidents,
- **à 14 % par des subventions** telles que la prestation de service de la Caisse d'Allocations Familiales de Paris, l'AGLS (Aide à la Gestion Locative Sociale), 1 poste et ½ du FONJEP (Fonds de coopération de la Jeunesse et de l'Éducation

Populaire) qui participe au financement des salaires des 3 animateurs diplômés, et de la Direction de la Jeunesse et des Sports de la Ville de Paris.

Depuis 2012, le lancement des travaux de mutualisation des pratiques de l'accueil à La Mie de Pain, parallèlement à la mise en route du projet d'établissement ont influé sur la mise en place d'une nouvelle organisation au FJT afin d'optimiser l'accompagnement socioéducatif des jeunes résidents.

### **L'organisation du FJT**

**L'équipe des animateurs socioéducatifs a été réorganisée pour plus d'efficacité dans l'accompagnement des jeunes résidents** : accompagnement individuel, actions collectives et conduite de projets, implication plus active aux réunions techniques (synthèse, logement, groupes de travail Mie de Pain, mutualisation des pratiques).

Suite à un choix stratégique en 2013, le FJT a reconstitué une équipe d'animation socioéducatifs fondée sur un élargissement des profils professionnels (travail social, animation et pédagogie de projets). Toute l'équipe du FJT a pu bénéficier d'une formation de 3 jours autour de la communication et de la concertation entre professionnels. Cette session était destinée à déterminer et à renforcer les pratiques professionnelles de l'équipe socioéducatifs (accueil, service administratif et technique, travailleurs sociaux) dans un esprit de cohésion.

Le suivi des 114 résidents du FJT est réparti entre **2 travailleurs sociaux** (animateurs socioéducatifs) qui sont référents des jeunes résidents veillant à toutes leurs démarches en fonction des objectifs fixés au moment de la signature du contrat de séjour. L'accompagnement des résidents du FJT se traduit par un suivi plus adapté des jeunes en fonction de leur niveau d'autonomie et des difficultés d'insertion rencontrées durant leur séjour. Chaque travailleur social est chargé de 5 dossiers ASE (soit 10 au total). La gestion des engagements avec les réservataires sont répartis entre les référents: Solendi, Préfecture (DRHIL), Ville de Paris, Région Ile de France. Ils sont également pilotes de projets spécifiques autour de la problématique des jeunes du FJT : le logement des jeunes, les projets de mobilités internationales, la santé, le bien-être, l'emploi.



La troisième salariée de l'équipe socioéducatifs consacre la majeure partie de son temps de travail à **la gestion de la vie collective et culturelle du FJT, l'accès à la culture, la citoyenneté, le sport et les loisirs**. Elle apporte un soutien ponctuel aux référents dans le suivi individualisé des résidents mais son rôle est tout d'abord de développer et piloter des projets collectifs avec les résidents dont le conseil de vie social (CVS) du FJT.

## Le bénévolat

**Le bénévolat au FJT prend progressivement racine.** Tout d'abord, avec un bénévole permanent et quelques intervenants ponctuels.

Deux axes doivent être privilégiés : le recrutement d'une interprète en langue des signes (objectif : faciliter la communication et la concertation avec nos résidents malentendants) et des « parrains » ou « marraines » pour le maintien ou l'accès à l'emploi. Des bénévoles seront également sollicités au cours des événements qui seront mis en œuvre dans le cadre de la vie collective du FJT surtout sur le thème de la citoyenneté et de la solidarité.

## Résultats et statistiques

**158 jeunes ont résidé au FJT en 2013 pour une durée de séjour moyen de 17 mois.** Près de 70 % des jeunes sont restés plus d'un an au FJT. Les contrats de séjours varient entre 6, 12 et 24 mois maximum. Les prolongations sont scrupuleusement étudiées (entre 5 et 7 %) et sont renouvelées quand il s'agit de jeunes sur le point d'accéder à un logement autonome.

**La proportion des hommes était de 3/5 environ pour 2/5 de femmes.** Cette proportion est prise en considération durant les admissions pour rééquilibrer le FJT avec une équité proche des 50% entre garçons et filles pour 2014.

**Les jeunes ayant entre 18 et 21 ans représentent 64% de la population globale** tandis que les plus de 22 ans sont près de 36%.

La proportion des jeunes résidents du FJT selon leurs activités était de **70 % de salariés et de jeunes apprentis en alternance, 20% d'étudiants, 10 % de jeunes en recherche d'emploi** soit suite à une rupture d'activité professionnelle (5 licenciements, démissions) ou suite à la fin de leur stage d'études ou de contrat en alternance.

**49 jeunes sont sortis du FJT en 2013,** 1/3 des résidents a pu accéder à un logement autonome grâce à l'accompagnement social et professionnel très soutenu de leurs référents au FJT. Le travail d'accompagnement individualisé des jeunes est le fruit d'une pratique professionnelle efficiente et concrète de l'équipe socioéducative. Les jeunes ont pu le constater et s'impliquent de manière plus constructive, positive et assidue dans leurs démarches de recherche de logement.



**80% des jeunes étaient dans des situations d'hébergement précaire ou en mal-logement** : logé chez un tiers (famille, amis), hôtels, CHRS, résidences sociales, FJT, sans logement.

Près de 60% des jeunes sont issus de départements hors Ile-de-France, des régions métropolitaines et d'autres pays. Les jeunes franciliens représentent 40%, les différents départements de la région parisienne sont dans une répartition quasi égale.

Parmi les jeunes entrés en 2013, près de 90% avaient des ressources liées à leur activité professionnelle. Pour les 10% de jeunes restants ils percevaient soit des minima sociaux ou l'aide de la MDPH (allocation de compensation pour les handicapés). Les ressources des jeunes étaient réparties de la manière suivante :

- 10 % entre 306 et 610 €
- 80 % entre 611 et 1065 €
- 10% ont 1065 € et plus

Le FJT maintient une dynamique de brassage et de mixité équilibrée grâce à un travail basé sur la gestion permanente des admissions en matière d'origine sociale et culturelle (France, Europe, et le reste des continents). Des jeunes de tous horizons résident au FJT dans un esprit de « vivre ensemble » ; certains sont salariés, apprentis, étudiants et ont des statuts et des catégories socio professionnels différents.

**La Mie de Pain garde sa spécificité en offrant l'opportunité aux jeunes les plus en difficultés** de bénéficier d'un accompagnement en résidant au FJT. Il s'agit de jeunes ayant connu l'errance (Urgences Jeunes) et des prises en charge ASE ; ils représentent près de 20% de la population des jeunes résidents.

## **L'accompagnement des jeunes en 2013 : la vie culturelle et collective**

La vie collective a été très riche et dynamique en 2013 à travers la réalisation des soirées thématiques, culturelles, ateliers théâtre, café philos, sorties culturelles, rencontres internationales, soirées débats... La vie collective en 2013 est décrite ci-dessous dans un tableau synthétique par thème et par nombre de jeunes ciblés.

**Objectif 2013 : accès à la culture pour les 18-25 ans, « *initier pour rendre acteur* »**

Vie collective	Vie culturelle
Évènements : pots d'accueil, soirées à thème, fêtes annuelles, cafés philo...	Sorties culturelles : musées (Louvre, Palais de Tokyo, Petit Palais), monuments (Versailles, Notre-Dame, Arc de Triomphe), quartiers (Ile de la Cité, République, Montmartre)
Nombre de jeunes moyens : 25	Initiations : peinture, théâtre, photo
	Nombre de jeunes moyens : 15

Ces évènements constituent la pierre angulaire de la vie collective d'un FJT. Ils sont l'amorce de rencontres, d'échanges, et de partages. Ils permettent de promouvoir le collectif et la vie culturelle, de faire naître des projets communs et des envies. Ainsi les résidents sont acteurs de leur accès à la culture en s'initiant à divers ateliers et en proposant des sorties et évènements.

L'accès à la culture est une ressource immense pour soutenir le jeune dans sa démarche d'insertion sociale, de lui apporter divers outils qu'il peut maîtriser pour s'ouvrir sur l'autre et sur soi-même. Il peut ainsi enrichir son capital culturel et se sentir plus inséré dans la société en maîtrisant mieux les éléments qui la compose, qu'ils soient culturels ou sociologiques.

Quelques données :

- 33 repas collectifs
- 21 sorties
- 6 pots d'accueil
- 10 cafés philo
- 2 fêtes annuelles
- 5 ateliers théâtre

L'année 2013 a été très riche en évènements collectifs et culturels avec une fréquentation totale de **700 participants**. Les jeunes se sont peu à peu émancipés de leur routine quotidienne. Ils se sont ouverts à « l'extérieur » en se montrant acteurs des projets ou initiateurs d'activités.

**FJT 2013 : l'année intergénérationnelle et solidaire**

Cette démarche solidaire s'est amorcée à travers une approche intergénérationnelle depuis 2012 entre les jeunes du FJT et les résidents plus âgés de la Pension de Famille avec la mutualisation d'action et de projets : les dons solidaires, la boutique solidaire, des moments

festifs communs. Le bilan des professionnels et des usagers démontrant que cette démarche est positive et riche en perspectives.

Aujourd'hui la curiosité des jeunes s'est élargie avec la réouverture du site Charles Fourier et des idées d'initiatives solidaires. Ils proposent le don d'une fresque, le recyclage et dons d'ordinateurs symbolisant leur engagement solidaire vis-à-vis des autres usagers du site Charles Fourier. Ils prévoient d'autres initiatives pour montrer que leur capital est une richesse et une opportunité pour La Mie de Pain. A nous de les accompagner et il est possible qu'ils puissent contribuer à inspirer d'autres jeunes (hors FJT) par leur exemplarité.

**L'objectif est de lancer (ou relancer) une véritable dynamique de jeunes solidaires autour de La Mie de Pain dans sa lutte de plus d'un siècle contre l'exclusion.**

## Perspectives 2014

Thème du Projet	Intitulé(s) de(s) l'action(s)
<i>La vie collective</i>	Vie culturelle Diffusion du Livre Numérique Conseil de Vie Sociale Fête annuelle de Juin Fête annuelle de Décembre
<i>Emploi</i>	Journée de Solidarité Emploi L'Oréal
<i>Santé</i>	Forum Santé bien-être
<i>Logement</i>	Projet Animation Logement
<i>Mobilité internationale</i>	Echange Berlin
<i>Prestations alimentaires</i>	Collectes alimentaires Boutique Solidaire Colis Alimentaires
<i>Solidaire</i>	Don de la fresque Orange Rockcorps Dons des ordinateurs Café numérique

# Le Relais Social

---

## Missions et objectifs

**Le Relais Social est un service d'accueil, d'accompagnement et d'orientation destiné aux personnes sans abri et à toute personne souhaitant s'inscrire dans une démarche d'insertion.** Le long processus d'accompagnement vers une intégration sociale et/ou professionnelle débute par la reconnaissance de l'autre en tant qu'être humain : l'accueil inconditionnel assuré quotidiennement par les salariés et les bénévoles de l'association, permet à tous ces demandeurs d'être entendus et reconnus dans leur réalité.

Les missions principales du service sont :

- L'accueil et l'orientation vers les services adaptés en fonction de la demande de la personne accueillie ;
- L'ouverture d'une domiciliation administrative, finalisée à l'AME ou toutes autres démarches d'ouverture des droits (CMU, compte postal) ;
- L'instruction des demandes du RSA ainsi que le suivi socioprofessionnel de plus de 200 allocataires du Revenu de Solidarité Active ;
- Le soutien psychologique pour un public en exclusion sociale, dans le cadre du suivi RSA ;
- L'accès aux loisirs via la collaboration avec « Culture du Cœur » ;
- L'accompagnement vers l'emploi, grâce à des ateliers de recherche d'emploi et de préparation à l'entretien d'embauche ;
- L'accès aux droits civiques et l'accompagnement juridique ;
- Le montage des dossiers retraite ;
- L'information et l'accompagnement vers un projet d'hébergement ou de logement.

## L'équipe

**Une équipe composée de huit professionnels et d'une dizaine de bénévoles très investis**, a permis d'assurer l'ouverture et la continuité du service en 2013. En étroite collaboration, les bénévoles ont garanti tout au long de l'année, la permanence d'accueil du Relais Social, essentiellement sur les fonctions d'écoute, d'accueil, d'information et d'orientation. Une responsable bénévole a géré le planning pour assurer une présence permanente et participe aux diverses réunions. **En 2013, le cumul d'heures de présence des**

**bénévoles était de 1090 heures.** La présence des bénévoles est précieuse à l'accueil du service, où une dizaine de personnes se relaient pour assurer l'ouverture, l'accueil des personnes et la distribution du courrier.

## **Le public**

**Les usagers s'adressant au Relais Social sont majoritairement des personnes à la rue, des hommes entre 35 et 55 ans, ayant une domiciliation administrative dans notre service** (60% des passages en 2013), **ou étant suivis dans le cadre du RSA.** Les personnes hébergées au Refuge et domiciliées dans notre service représentent 10% de la file active.

Une partie de cette population (40% des passages) se présente dans notre service sur conseil d'un travailleur social issu d'une autre association parisienne, ou après avoir identifié notre adresse sur le « Guide Solidarité Paris ». Néanmoins, la recherche d'une domiciliation reste la porte d'entrée privilégiée dans notre service.



Au fil du temps, nous avons remarqué des changements au sein de cette population, en fonction des événements politiques, et des nouveaux dispositifs liés à l'hébergement (SIAO, 115). Nous rencontrons davantage de personnes venant des pays européens proches (Espagne, Italie, Portugal) sans liens familiaux sur Paris, avec une faible maîtrise de la langue française, sans droits ouverts (CMU, AME, RSA) et sans opportunité de travail immédiat. Mais aussi des personnes s'échappant de pays en état de guerre (réfugiés, demandeurs d'asile) ou d'un pays communautaire (roumains, bulgares) mais sans droits communs (accès aux soins, à l'emploi, à l'hébergement).

Les femmes isolées, avec enfants mineurs, sans hébergement et soutien familial, représentent un pourcentage en augmentation à notre accueil : elles sont en quête d'une domiciliation afin d'entamer les premières démarches de présence sur le territoire.

Nous constatons une présence importante des personnes présentant des comportements pathologiques, sans suivi médical, isolées et à la rue auxquelles s'ajoutent des personnes vieillissantes et isolées, en grande exclusion sociale, sans logement ou hébergement.

## **Les services**

Les services du Relais Social s'inscrivent dans les axes d'intervention identifiés selon les besoins des personnes accueillies dans l'ensemble des établissements de l'association. Les actions proposées répondent à leurs demandes, sur le plan individuel ou collectif, caractérisées par l'égalité, la gratuité et la facilité d'accès. Le service se caractérise par des actions inscrites dans :

## L'espace d'accueil

L'accueil au Relais Social est assuré de façon permanente du lundi au vendredi, dans la journée, par un salarié et plusieurs bénévoles. Il s'agit d'un espace ouvert à tout public à la rue en quête d'information ou d'une aide matérielle et ponctuelle (aide alimentaire, hygiène, vestiaire).



En 2013, nous avons compté 13023 passages, soit une moyenne de 56 présences par jour, avec des pics de 80 passages en moyenne les jours de distribution du courrier.

*90% d'hommes, 10 % de femmes.*

*Moyenne d'âge : 47 ans.*

La permanence d'accueil a été assurée entre 2012 et 2013, d'une manière expérimentale, avec une fréquence d'une demi-journée, tous les 15 jours. La forte demande des personnes accueillies nous a amené à mettre en place de manière expérimentale, cette permanence avec une certaine régularité.

La rencontre avec l'assistante sociale a permis, en quelques rendez-vous, d'accorder un temps d'écoute privilégié et de bénéficier d'une orientation vers les services de droit commun.

*69% d'hommes, 21% de femmes et 5% de familles (56 personnes reçues).*

*Moyenne d'âge : 48 ans.*

Interventions :

- Accès aux droits (66 %)
- Accompagnement vers l'accès à un hébergement (59 %)
- Accès aux soins, ouverture des droits (23 %)
- Soutien à la démarche d'insertion professionnelle (16 %)

## L'accès aux droits civiques, civils et sociaux, des personnes en grande vulnérabilité sociale

L'élection de domicile permet à l'utilisateur l'accès à l'ensemble des prestations sociales, réglementaires et conventionnelles, et des droits civiques. Le service de domiciliation représente l'une des prestations proposées aux personnes sans domicile fixe ou à tous ceux

qui recherche une élection de domicile. Le service compte **400 domiciliations générales et 200 domiciliations pour l'AME**.

En 2013, nous comptons :

- 605 domiciliations en file active ;
- 265 nouvelles domiciliations ;
- 340 renouvellements ;
- 241 radiations.

### **L'instruction et le suivi dans le cadre du RSA**

La mission d'instruction et d'accompagnement du Service RSA s'inscrit dans une approche visant à amener les personnes à développer des ressources propres, à accepter leur responsabilité dans la prise en main de leur vie quotidienne, à les soutenir dans leurs choix pour bâtir un nouveau projet de vie.



Le service RSA a assuré le suivi socioprofessionnel de **267 allocataires**.

*88% d'hommes, 9% de femmes, 3% de couples sans enfants*  
*Moyenne d'âge : 49 ans*

Les mesures d'accompagnement les plus utilisées concernaient :

- L'accès aux droits (77 % de demandes) ;
- L'orientation vers les dispositifs de santé (20 %) et le dépôt d'une demande d'AAH (7%) ;
- Le dépôt d'un dossier DALO ou DAHO (11%).

### **La consultation psychologique**

Le point commun de toutes les personnes rencontrées ou évoquées en équipe, est une réelle souffrance psychique, reconnue ou déniée, mais qui amène souvent à un isolement social important. Cette souffrance peut être passagère ou bien chronique, avec des degrés très différents. **La psychologue reçoit tous les allocataires demandeurs d'un espace de parole et d'écoute, un espace pour réfléchir sur eux.**



*90% d'hommes, 16 % de femmes*  
*Moyenne d'âge : 45 ans*

Nombre et type d'interventions réalisées :

- 317 entretiens individuels ;
- 30 personnes différentes ont été reçues, dont 5 femmes ;
- 14 personnes ont bénéficié d'entretiens réguliers, pour du soutien ou un travail thérapeutique (la fréquence peut varier : hebdomadaire, bimensuelle, mensuelle ou plus ponctuelle) ;
- 5 orientations vers les services de droit public : secteur psychiatrique (CMP et/ou hospitalisation), CSAPA (addictologie), centres non sectorisés (Clepsydre, Epop...) ;
- 20 séances de thérapie avec le cheval ont eu lieu, il s'agit d'un travail de groupe dont 5 allocataires ont pu bénéficier ;
- 10 personnes sont en cours d'orientation par l'équipe et font l'objet d'une réflexion approfondie avant l'orientation vers la psychologue ;
- 8 personnes ont été rencontrées dans le cadre des Chantiers d'Insertion.

L'animation du travail d'équipe : la psychologue a proposé la création de réunions sur l'accompagnement individuel, social et psychologique. Sept réunions ont eu lieu en 2013 et sont maintenant systématisées. Les situations de 45 allocataires ont bénéficié d'un temps de synthèse privilégié durant les réunions socio-psy.

### **Le Conseil juridique**

Depuis quelques années, l'association « **Accès aux Droits Solidarité Paris<sup>4</sup>** » (ADSP) **met à disposition un juriste qui assure une permanence** ouverte deux jours par semaine à destination du public suivi au sein de La Mie de Pain, ou de la personne se présentant à l'accueil pour des renseignements. ADSP a assuré **133 ouvertures au public**.

*Typologie du public : 87% d'hommes, 13 % de femmes*  
*Moyenne d'âge : 42 ans*

Les 345 consultations réalisées concernaient les domaines suivants :

- 84% droit des étrangers ;
- 8% autres domaines de droit ;
- 3% droit du logement.

---

<sup>4</sup> **Accès aux Droits Solidarité Paris**, 1 passage du Buisson Saint Louis - 75010 Paris - Tél : 01 53 72 81 70 - contact.adsp@wanadoo.fr

Les actions entreprises par le/la juriste pour répondre aux usagers :

- 108 nouveaux dossiers (notamment les demandes de régularisation) ;
- 158 suivis de dossiers ;
- 9 accompagnements extérieurs, à la Préfecture ;
- 7 dossiers de demande d'aide juridictionnelle.

### **L'accès aux droits santé – CPAM**

**Une permanence, depuis mai 2013, est assurée par des conseillers techniques de la CPAM**, une fois par semaine. Les personnes peuvent faire une demande à la CPAM pour différentes raisons : AME, CMU, CMU-C, ou pour des informations-conseils aux usagers et aux salariés de l'association. Une procédure pour l'orientation des demandes d'AME d'urgence a été formalisée en collaboration avec l'Arche d'Avenirs. Sur les 23 jours de permanence, une moyenne de 7 personnes a consulté le professionnel de la CPAM.

| *155 personnes reçues, 103 dossiers traités, 65 % d'hommes, 35 % de femmes*

Interventions :

- 39 % demande AME (renouvellement ou première demande) ;
- 30 % dossier CMU (renouvellement ou première demande) ;
- 31 % autres opérations ;
- 14 orientations vers un bilan de santé gratuit (70 % taux de présence).

### **La permanence de montage des dossiers retraite**

Depuis quelques années, une bénévole assure une permanence hebdomadaire pour le montage et le suivi de dossiers de demande de retraite, destinée aux accueillis et aux personnes domiciliées au Relais Social. Ce service va du simple renseignement au montage du dossier en collaboration avec le demandeur. En 2013, 9 personnes ont consulté la permanence.



| *88% d'hommes, 12 % de femmes*  
*Moyenne d'âge : 60 ans*  
*6 demandes finalisées*

### **L'accès à la santé et le maintien dans les soins**

Dans le cadre du Relais Social, le « Pôle Santé » se destine à l'ensemble des usagers de La Mie de Pain et a pour vocation de favoriser des interventions de proximité, ainsi que de

promouvoir une approche transversale de la question de la santé. Cet axe d'intervention a pour ambition de favoriser :

- **La promotion et l'éducation à la santé** (VIH, MST, VST, conduites addictives, nutrition, vieillissement, hygiène de vie) par des activités collectives auprès du public en exclusion ;
- **La mise en relation avec les services santé partenaires et de droit commun ;**
- **La présence de médecins bénévoles**, pour des consultations médicales et des orientations vers les services partenaires et les spécialistes ;
- **Le soutien psychologique** : il s'agit d'une première écoute, une orientation vers les services de santé partenaires et de droit commun, et un soutien dans le cadre d'ateliers collectifs.



### La permanence d'accès à la culture

Cette permanence a été assurée 11 fois en 2013. Si la pratique culturelle et artistique peut aider à maintenir ou à retrouver du lien social, elle peut contribuer à retrouver liberté, dignité et confiance. Elle est aussi un vecteur majeur de progrès et de cohésion sociale.

Au-delà de la simple redistribution gratuite de places de spectacles aux adultes en difficulté, ce temps partagé est aussi un temps d'échange, d'ouverture et de convivialité.

### L'accompagnement professionnel : l'Espace-Emploi

Depuis 2009, un espace dédié entièrement à l'emploi est animé par une coordinatrice à temps plein.



L'Espace Emploi est accessible sans condition pour les personnes hébergées et/ou accueillies dans les différentes structures de La Mie de Pain. **Ce service a pour objectif d'accompagner, d'aider et d'apporter une réponse adaptée aux besoins d'un public éloigné du marché du travail, souvent sans projet professionnel défini.** Depuis 2012, cet espace bénéficie du Label de la FNARS.

*88% d'hommes, 12 % de femmes (312 personnes reçues en 2013)*

*Moyenne d'âge : 42 ans*

Interventions :

- 217 personnes ont bénéficié d'un accompagnement renforcé vers l'insertion professionnelle ;
- 119 personnes ont pu ainsi accéder à un emploi et/ou une formation (48,18% de sorties positives).

Les ateliers

- 771 participants ont bénéficié du Cyber Emploi (espace informatique équipé de 8 ordinateurs) ;
- 123 participants aux ateliers initiation et perfectionnement à l'informatique et bureautique ;
- 136 participants aux ateliers de technique de recherche d'emploi (aide à l'élaboration du projet professionnel, CV, lettre de motivation, préparation aux entretiens d'embauche, marché de l'emploi, présentation en 3mn...)



Les « clauses sociales »

Dans le cadre du bail avec la RIVP : « *le marché de travaux comportait l'obligation pour l'entreprise générale de recruter des personnes parmi les usagers de La Mie de Pain* ». Depuis le début des travaux en 2011, l'Espace Emploi en collaboration avec la Maison de l'Emploi de Paris, a permis dans le cadre des clauses sociales, à 16 usagers de La Mie de Pain d'accéder à un contrat CDD au sein du chantier de réhabilitation du site Fourier.

### **L'accompagnement vers une solution d'hébergement ou de logement**

Un référent hébergement logement assure une mission transverse auprès des structures de La Mie de Pain et en particulier avec le « nouveau » Refuge. **Son action favorise l'implication des accueillis dans leur projet hébergement ou logement afin de leur permettre d'être davantage acteurs.**

*Typologie du public accompagné: 77 % d'hommes, 33 % de femmes*

*Moyenne d'âge : 45 ans*

Interventions :

- 30 rendez-vous individuels ;
- 22 visites à domicile (accompagnement dans le logement pour deux personnes) ;
- 6 informations collectives à destination des personnes accompagnées ;
- 2 informations collectives à destination des travailleurs sociaux.

Dans le cadre de la mise en place d'un réseau de partenaires :

- 16 rencontres avec des partenaires ;

- 6 groupes de travail avec le SIAO ;
- 6 groupes de travail avec des associations partenaires sur la construction d'ateliers logement sur la banlieue ;
- 4 participations au Comité de Veille sur le DALO organisé par la FNARS et la FAPIL.

### Un pôle ressources pour les salariés et les bénévoles

Le Relais Social aura une deuxième finalité destinée aux salariés et bénévoles de l'association. Cette mission, aura un impact direct sur les pratiques professionnelles, la gestion des ressources partenariales et la vie associative et indirect sur la qualité des prestations mises en place à destination des usagers.

Ce dispositif permet de mutualiser les pratiques et d'homogénéiser les outils : collecte des bonnes pratiques des établissements pour les partager à l'ensemble, création d'outils communs pour l'intervention sociale (par exemple : méthode unique de classement de dossiers des personnes accueillies, de rédaction de rapports sociaux, de partage d'information, de confidentialité...)

### **Les événements en 2013**

**La mise en place du projet de la Plateforme d'Insertion et d'Orientation a représenté une étape importante pour les salariés et les bénévoles du Relais Social.**

En intégrant la Plateforme, les accueillis sont incités à rentrer véritablement dans une dynamique de construction de projet : **elle est un « accélérateur » des parcours d'insertion**, en proposant des activités et des prestations en libre accès visant l'autonomie et la construction de son parcours.

En 2013, les actions à destination des personnes accueillies ont été renforcées afin de mieux répondre aux besoins identifiés.

- **L'espace d'accueil a été l'objet d'un travail de réflexion des salariés et des bénévoles afin d'anticiper l'installation et l'aménagement sur le nouveau site.**  
La présence d'une « permanence sociale » d'accueil a permis de repérer un certain nombre des personnes pour lesquelles cet espace a représenté un premier pas vers la reconnaissance de leurs droits.
- **Accès aux droits : la demande d'agrément du service domiciliation a été renouvelée pour une période de trois ans.** La stabilisation de ce service va nous permettre d'améliorer la base de données informatique et de créer de nouveaux outils d'informations à destination des personnes accueillies.

- **Accès à la santé et maintien dans les soins** : en 2013, une convention avec la CPAM a permis la mise en place d'une permanence d'accueil hebdomadaire, à destination du public de l'association et des travailleurs sociaux.
- **Accompagnement professionnel** : plusieurs projets (« premières heures », « cravate solidaire ») ont été lancés afin de répondre aux besoins du public, en collaboration avec les institutions et les Chantiers d'Insertion.
- **Accompagnement vers une solution d'hébergement** : grâce au soutien de la DRIHL et en collaboration avec le Refuge, notre service a pu se doter d'un référent logement dont la mission principale est de développer et animer le réseau des partenaires dans le secteur de l'hébergement et du logement, ainsi que d'assurer un accompagnement social et administratif, lié au logement des usagers de l'association.

## Perspectives d'évolution 2014

L'événement marquant de l'année 2014 est l'élaboration du projet de service et le déménagement dans les nouveaux locaux. Ce changement se concrétise aussi par des nouveaux objectifs qui concernent l'ensemble des actions mises en place.

L'équipe souhaite travailler sur :

- La consolidation du projet d'établissement, via la programmation d'actions collectives à destination des personnes accueillies et l'articulation avec les autres établissements ;
- La réactualisation du réseau des partenaires dans le domaine de la santé mentale, par le biais des réunions cliniques entre les psychologues et les médecins bénévoles. La présence d'un psychiatre bénévole a finalement permis la mise en place d'un temps d'échange pour les professionnels et surtout un temps de parole pour les personnes accueillies ;
- La finalisation du dispositif « Premières Heures » en collaboration avec le Chantier d'Insertion nettoyage ;
- L'ouverture du vestiaire associatif.

# Collecte de fonds et communication

---

Le service de la communication et du développement des ressources externes est tourné pour l'essentiel vers l'extérieur pour la collecte de fonds. Il est composé de quatre personnes, une directrice assurant plus particulièrement le suivi des legs et mécénat et trois personnes chargées l'une des relations presse et de l'événementiel, l'autre de la collecte de dons par internet et la dernière de la collecte par courrier postal. Perrine Sentilhes n'a pas été remplacée dans ses fonctions.

## Relations Presse

*Faire connaître l'association la Mie de Pain à la presse*

**Une trentaine d'articles**, dont plusieurs dépêches de l'Agence France Presse (AFP), ont illustré les actions de l'association en 2013. **Une demi-douzaine de journalistes** s'est déplacée dans nos locaux pendant la période hivernale ; l'association a non seulement fait l'objet d'articles de presse mais aussi de reportages télévisés et radios.

L'association a été citée dans divers reportages généralistes sur la pauvreté et le froid. Un reportage de « Complément d'enquête » du 10 janvier a été dédié exclusivement à La Mie de Pain et aux personnes qu'elle accueille au Refuge.

>>> En savoir plus sur <http://www.miedepain.asso.fr/category/les-medias-en-parlent/>

## Evénements

*Des événements internes pour accompagner le développement de l'association*

**Le passage de témoin entre Jean Laffon, ancien président et la nouvelle présidente**, Florence Gérard, le 19 février au FJT, en présence des adhérents, salariés et bénévoles de l'association. La communauté a remercié Jean Laffon pour son action à la tête de l'association, qu'il a conduit pendant de longues années. Florence Gérard lui a assuré qu'elle garderait la lampe allumée.

**La réunion de « rentrée » des salariés, adhérents et bénévoles** s'est déroulée le 17 septembre pour faire le point sur la future ouverture du site Fourier, nouveau chantier d'insertion « restauration », relance du recrutement de bénévoles et perspectives d'ouverture du nouveau refuge et du relais. Le calendrier des événements jusqu'à la fin d'année a été remis à chacun.

**Dernier été au Refuge.** Les salariés, adhérents et bénévoles ont découvert une magnifique exposition photographique sur le dernier été au refuge réalisé par Sylvain Leser, bénévolement.

**Biographie de Paulin Enfer.** En avant-première, les salariés et bénévoles de La Mie de Pain ont découvert la biographie consacrée à Paulin Enfer.

**Déplacement des ministres, Fleur Pellerin** - Ministre déléguée aux PME, à l'innovation, à l'économie numérique - **et Benoît Hamon** - Ministre délégué à l'économie sociale et solidaire - le 14 octobre à La Mie de Pain. En présence également de Jérôme Coumet (Maire du 13ème arrondissement de Paris), d'Olga Trostiansky (Chargée de la solidarité, de la famille et de la lutte contre l'exclusion à la Ville de Paris) et de Xavier Corval, directeur d'Eqosphere.

**Visite à La Mie de Pain du Cardinal André Vingt-Trois le samedi 12 octobre 2013.** Le Cardinal est venu à la rencontre des personnes de la rue hébergées à la Mie de Pain. Il a rendu hommage à l'action quotidienne des salariés et bénévoles dont il a salué l'engagement. Il a apporté son soutien à l'association.

**Fêter Noël et le Jour de l'An avec les accueillis pour la dernière fois au sein de « l'ancien » Refuge.** Comme chaque année, La Mie de Pain s'est mobilisée pour que chacun des usagers participe à un moment de fête et soit entouré de chaleur humaine. Un moment particulièrement intense cette année s'est déroulé le soir du 24 décembre avec 500 hébergés attablés devant un repas de fête, servis par 60 bénévoles de tous les âges. Une jeune compagnie musicale animait la soirée, beaucoup ont ainsi pu chanter en solo, en se faisant accompagner par un orchestre à la grande joie de tous pour le dernier Noël dans l'ancien réfectoire

*Des événements de proximité avec le quartier pour faire évoluer le regard sur le monde de la rue...*

**Plusieurs réunions de riverains** de la rue Charles Fourier ont été tenues tout au long de l'année pour présenter le nouveau site de La Mie de Pain. Une centaine de personnes au total a participé, principalement des riverains, auxquels se sont joints les architectes du bâtiment et des représentants de la Mairie du 13ème arrondissement.

**Concert Gospel du 17 mai 2013 à l'Eglise Sainte-Anne.** La chorale Arlequin's Gospel (80 choristes, hommes et femmes) a chanté gracieusement, au profit de La Mie de Pain. Ils se sont produits dans l'Eglise Sainte-Anne devant plus de 200 personnes (riverains, bénévoles, salariés et accueillis de La Mie de Pain), pour soutenir la lutte contre l'exclusion. Une belle soirée de solidarité.



## Communication web

En 2013, le site Internet de La Mie de Pain (<http://www.miedepain.asso.fr>) entrait dans sa 2<sup>ème</sup> année de vie suite à sa refonte totale en octobre 2012. Des aménagements et des améliorations ont été poursuivis (ajout de rubriques, diversifications des animations, etc.)

A ce jour, le site Internet permet d'obtenir une information complète et fournie sur l'association, son histoire, ses missions, ses structures, ses événements, ses retombées presse, ses offres de bénévolat... En 2013, le site Internet comptabilise **176 985 visites** dont **150 478 visiteurs uniques** ainsi que **307 722 pages visitées**.

En mars 2013, un partenariat exceptionnel entre La Mie de Pain et le groupe Orange Advertising (branche publicité du groupe Orange) a été développé. Orange Advertising a cédé gratuitement des espaces publicitaires à La Mie de Pain sur les sites Internet dont le groupe détient les régies publicitaires (Orange.fr, Cityvox.fr, ViaMichelin.com, Sports.fr, Ina.fr). Ainsi La Mie de Pain a pu bénéficier d'espaces web gratuits et touchant potentiellement un très grand nombre d'internautes. En un mois de partenariat, les bannières publicitaires de La Mie de Pain ont été affichées plus de **14 millions** de fois.



En octobre 2013, La Mie de Pain a lancé sa page Facebook, marquant ainsi son entrée sur les réseaux sociaux. L'association a choisi de s'inscrire dans cette dynamique car les réseaux sociaux, basés sur les technologies du web 2.0, permettent d'élargir son « audience » vers des cibles plus jeunes notamment. Facebook en particulier est un outil pour faire connaître La Mie de Pain, sensibiliser le grand public à la lutte contre l'exclusion, mobiliser les donateurs, promouvoir l'actualité de l'association, cultiver des relations de partenariats et solliciter de l'aide. A la fin de l'année 2013, l'association comptabilisait plus de 260 « fans », un chiffre modeste mais en croissance régulière.

## Actions de e-marketing et de collecte de fonds en ligne

La Mie de Pain a également développé en 2013 des actions e-marketing visant à collecter des fonds en ligne. L'association a développé **2 e-campagnes** thématique. Chaque e-campagne se compose d'un mini-site Internet spécialement conçu ainsi que de plusieurs e-mailings la relayant.

La première, en ligne en mai et juin 2013, avait pour thème « **Mettez de la solidarité dans votre ISF** » ; la seconde, active en novembre et décembre 2013, s'intitulait « **Pour l'insertion, l'urgence c'est tous les jours** ».

Cette dernière qui est l'unique e-campagne d'appel à dons de l'hiver, permet à La Mie de Pain de collecter près de 25% de sa collecte en ligne annuelle. A noter que plus de 40% de la collecte en ligne de l'association s'effectue durant le mois de décembre, période où La Mie de Pain doit donc être très présente.



## Marketing direct (collecte de fonds « courrier » à destination des particuliers)

Quinze campagnes de marketing direct ont permis de collecter 2 621 K€, soit **près de 3% d'augmentation** par rapport à 2012. Le montant du don moyen a légèrement diminué, compensé par **une augmentation de plus de 12% du nombre de donateurs actifs**.

**Votre soutien est indispensable.**  
Grand Froid

**NOËL SOLIDAIRE**

Chers amis,  
Vous vous préparez sans doute, comme la plupart d'entre nous, à fêter Noël avec vos proches. Vous recherchez des cadeaux pour leur être précieux, vous vous apprêtez à décorer votre salon pour donner un air de fête à votre salon...  
Ce moment de bonheur partagé est l'un des rendez-vous les plus attendus de l'année, par les enfants comme par les adultes...  
Pourtant, pour certaines personnes qui se retrouvent sans domicile, comme Frédéric, Noël est l'une des périodes les plus douloureuses de l'année.  
Car elles se sentent « plus que jamais seules, exclues et sans avenir », face à tous ces préparatifs et cette joie collective auxquels elles ne peuvent plus participer. Elles craignent par dessus tout de se retrouver à la rue pour le réveillon, alors que la fête bat son plein derrière les fenêtres illuminées de nos appartements.  
Cette période de fin d'année est aussi l'une des plus froides, avec des températures glaciales qui mettent en péril la santé des personnes sans-abri.  
C'est pourquoi, avec les moyens que vous nous offrez si généreusement, nous mettons tout en œuvre pour héberger les personnes dans la situation de Frédéric, pour les réconforter et les aider à reprendre des forces, puis pour les accompagner vers la réinsertion.  
Mais avec l'hiver, les demandes se multiplient. Aussi, en cette période de partage et de générosité, nous devons faire un effort supplémentaire pour que les personnes en grande précarité ne soient pas les oubliées de ces fêtes...  
Toutes, 138

La Mie de Pain  
Association loi 1901 n° 101 788 7888 - 10 rue de la Chapelle - 75010 Paris  
10, Rue Charles Paulin - 75010 Paris

## Actions legs et donations

Dès le début d'année, deux bénévoles, un juriste et une diplômée notaire, ont été mobilisés afin de participer à la **relance du recrutement de futurs légataires potentiels**.

Les onglets « Le don sur succession » et « Legs, donations, et assurances-vie » de la rubrique « Nous aider » du site internet de La Mie de Pain ont été ainsi entièrement vérifiés et complétés et sont régulièrement mis à jour tant du point de vue juridique que fiscal.

Un fichier de suivi des contacts legs et donation a été créé. Le fichier antérieur de 25 contacts a été enrichi de 28 personnes. L'essentiel de ces contacts provient du retour du flyer joint aux reçus fiscaux proposant de recevoir une documentation « Legs, donation, assurances-vie ».

Sur demande, la documentation « Legs, donation, assurances-vie » est adressée avec un courrier personnalisé. Si la personne a communiqué son téléphone, elle est rappelée sous 2 à 4 semaines, afin de s'assurer qu'elle a reçu le document et vérifier qu'elle n'a pas de question sans réponse. Nous restons à sa disposition. Nous nous interdisons toute attitude intrusive.

A la suite de ces entretiens téléphoniques, 10 dossiers ont été clos à la demande des intéressés ; 3 personnes ont déclaré avoir porté La Mie de Pain dans leur testament ou comme bénéficiaire d'une assurance vie ; 2 ont demandé à être visitées à leur domicile. Les visites ont été réalisées.

Cette activité doit encore être développée et une réflexion est engagée à ce sujet. **Une analyse du fichier « base de données legs » sur la période 1981-2012 est en cours à cet effet.**

## Mécénat

Des associations, des fondations, des fonds de dotation, des sociétés soutiennent financièrement, chaque année, La Mie de Pain.

Depuis 2 ans, de nouveaux mécènes ont été approchés, directement ou par une agence conseil. Les contacts ne débouchent pas automatiquement sur une aide financière ou du mécénat de compétence. Ils peuvent, dans un premier temps se traduire par **des actions en faveur de La Mie de Pain** (une journée solidaire, une collecte alimentaire), par **l'accès direct à des collaborateurs** via, par exemple, une « plateforme bénévolat ».

Les partenariats financiers consistent de plus en plus souvent à soutenir **des projets clairs, précis, chiffrés**, proposés par les associations. Cette nouvelle culture rejoint celle existante des « appels à projet ».

# Ressources humaines

---

Recrutée fin 2012, la directrice des ressources humaines (DRH) a mis en place un service des Directions des ressources Humaines. Ce service dirigé par le DRH emploie deux personnes salariées : une personne en charge des salariés (administration RH et paie) et une personne en charge du bénévolat. Le poste de DRH est vacant depuis le départ au 30 septembre 2013 de Cécile Sergent, Directrice des ressources humaines. L'association recourt, à partir de novembre 2013 et pour une durée limitée, à de la prestation externe.

Pour mettre en place de nouveaux projets et mener à bien ses missions, l'association La Mie de Pain s'appuie à la fois sur :

- Des **salariés**,
- Des personnes **bénévoles**.

## Les salariés

### Chiffres

Le nombre de salariés a nettement augmenté au cours de l'année 2013. Ce renforcement de l'effectif vise à garantir une qualité croissante de l'accueil et de l'accompagnement des personnes et à porter de nouveaux projets. Il concerne tout particulièrement le Refuge et les chantiers d'insertion.

Au 31 décembre 2013, l'effectif total était de **171 salariés**. L'année 2013 a été marquée par une forte progression du nombre de salariés en CDI et du nombre de salariés en contrats aidés. Cela se justifie, en particulier, par les raisons suivantes:

- Ouverture d'un chantier d'insertion restauration qualifiant en octobre 2013,
- Mise en place de l'organisation du Refuge pour un accueil 24/24 pour l'ensemble des personnes accueillies dès janvier 2014,
- Mise en place de l'organisation du Refuge pour l'ouverture du nouvel établissement en janvier 2014.

### Evolution de l'effectif salarié au cours des trois dernières années

Site	2013	2012	2011
L'Arche d'Avenirs, espace solidarité insertion	17	15	9
Foyer de Jeunes Travailleurs « Paulin Enfert »	10	9	10
La Villa de l'Aube	8	9	6
Chantier d'insertion remobilisant (nettoyage)	37	36	39
Chantier d'insertion qualifiant (restauration)	31	(1)	(1)
Le Refuge	42	37	21
Le Relais Social	8	8	6
Le Siège	18	22	18
Total	171	136	110

*(1) Le Chantier d'insertion Restauration a été ouvert en octobre 2013*

### 5 grands types d'activité pour les salariés de la Mie de Pain

Accueil et insertion	Agents d'accueil
Socio-éducatif	Travailleurs sociaux et psychologues
Administratif et support	Regroupe : <ul style="list-style-type: none"> <li>• la direction générale</li> <li>• les directions d'établissements</li> <li>• la direction de la communication</li> <li>• la direction financière</li> <li>• la direction des ressources humaines</li> <li>• les fonctions achats et immobilier</li> </ul>
Service	Regroupe les personnels de cuisine, de sécurité, d'entretien des bâtiments, ainsi que les aides soignants.
Personnel en insertion	Collaborateurs en contrats aidés

## **Politique sociale**

Suite à l'expression des personnels auprès d'un consultant externe durant l'été 2013 sur la situation sociale et la restitution effectuée en octobre, le conseil a adopté en décembre, un document d'orientation pour une politique sociale. Il appartient à la direction et aux partenaires sociaux de le rendre concret pour les salariés. Dans ce cadre, le conseil a décidé du renfort ponctuel des moyens de la direction des ressources humaines. Une quatrième personne a intégré l'équipe RH en CDD à la mi-décembre 2013 pour six mois.

Les sept axes de la politique sociale sont :

1. Garantir un entretien individuel annuel à tous les salariés de l'association.
2. Favoriser la promotion professionnelle en développant les compétences et l'expérience.
3. Accueillir l'expression collective des salariés sur le fonctionnement des activités.
4. Assurer une politique salariale équitable fondée sur les compétences et les missions.
5. Fidéliser le personnel et diversifier les profils de recrutement.
6. Poursuivre une politique d'action sociale responsable.
7. Mise en place d'un tableau de bord social.

Le conseil a également décidé la création des « Mie de Pain d'honneur » décernés aux personnels les plus anciens de l'association, qui en font la demande. Le conseil souhaite leur exprimer sa considération et les remercier pour leur action quotidienne auprès des personnes les plus vulnérables.

## **Le bénévolat**

### **Le contexte**

Au cours de l'année 2013, l'association a finalisé le projet immobilier du site Charles Fourier. Ce projet impacte l'organisation et le bénévolat au sein des 3 établissements de la rue Charles Fourier : le Refuge, la Plateforme - Relais Social, les chantiers d'insertion.

L'année 2013 fut consacrée en grande partie à la réflexion sur la future organisation. Avec l'avancement des travaux, les bénévoles et salariés ont désormais une vision plus nette de ce que donnera l'extérieur du nouveau site. Par ailleurs, des visites ont été organisées pour que chacun puisse explorer l'intérieur du bâtiment et s'imaginer la façon dont il évoluera.

## Les moyens

### *Le service bénévolat*

Le bénévolat au cœur des projets de l'association.

Le service bénévolat est rattaché à la Direction des Ressources Humaines. Il est géré par une salariée à temps plein depuis juin 2009. Sa mission est d'assister la DRH pour tout ce qui concerne les bénévoles ; la DRH ayant, pour sa part, la charge d'assurer la cohérence des actions des bénévoles et des salariés. Le fonctionnement du service bénévolat a été perturbé par des arrêts maladie sur la seconde partie de l'année 2013.

Le service bénévolat prend plus particulièrement en charge les actions suivantes :

- Recruter des bénévoles,
- Gérer la base de données,
- Assurer la circulation de l'information entre les bénévoles, les structures, la direction,
- Appuyer l'organisation des événements sur l'aspect bénévole,
- Assurer la gestion des inscriptions aux sessions de formations...

Enfin, les commissions « Ressources humaines (salariés et bénévoles) et développement social » et « Recrutement de bénévoles » issues du Conseil d'Administration ont été réactivées en fin d'année. Ces deux commissions doivent contribuer aussi au fonctionnement du bénévolat à La Mie de Pain. Dans ce cadre, une mission de renforcement du bénévolat par le recrutement de nouveaux bénévoles a été confiée à un administrateur nouvellement élu par l'assemblée générale.

### *L'Intervision*

La Mie de Pain propose aux bénévoles un lieu et un temps pour être à leur écoute : l'Intervision.

Il s'agit de **groupes de parole animés par les psychologues de l'association où s'échangent les réflexions, les observations, les questionnements** et où se partagent les pratiques sur les situations rencontrées par les bénévoles. Au delà des apports pour le bénévole, l'Intervision se veut être une passerelle entre les bénévoles et les salariés. Ce dispositif est le moyen pour les bénévoles des différentes structures de se rencontrer et ainsi permettre une transversalité au sein de La Mie de Pain.

Les règles sont **la libre expression, la confidentialité, le non jugement et l'écoute de chacun**. Au bout de 3 ans d'existence, l'Intervision a balayé des thématiques très diverses

portant globalement sur : le public, les relations accueillis/accueillants, les missions des bénévoles, les questionnements institutionnels.

Une réflexion a été lancée au second semestre 2013 pour redéfinir le format des activités « Intervision » pour 2014.

## **Bilan de l'activité bénévole en 2013**

### *Effectif des bénévoles et répartition des heures de bénévolat*



En 2013, environ **290 bénévoles** ont contribué à la mission de l'association, en consacrant au public accueilli plus de **30 000 heures**, en coordination avec les salariés présents sur les différents sites de La Mie de Pain. Le nombre d'heures 2013 est proche du nombre d'heures de 2012.

### *Profil du bénévole*

- Le bénévolat est **majoritairement féminin** avec environ 65% des effectifs.
- L'âge des bénévoles varie de 18 à 89 ans. L'âge moyen est d'environ **52 ans**.
- Moyenne d'heures par bénévole et par semaine : 2 heures.
- 85% des bénévoles sont présents sur des 2 sites : Le Refuge et L'Arche d'Avenir. Les 15 % restants se répartissent dans les autres sites de l'association.

### *Le bénévolat au sein des établissements*

En 2013, les bénévoles de l'association ont principalement assumé les missions suivantes :

- Distribution des repas et du café,
- Accueil, orientation et lien social,
- Accompagnement dans les démarches administratives,
- Accompagnement dans les démarches d'insertion professionnelle,
- Soins et diagnostics médicaux (médecins),
- Transmission de connaissances (français, bureautique...),
- Animation d'ateliers de remobilisation autour d'activités de loisirs ou de sport,
- Organisation d'événements,

- Appui aux services administratifs du Siège (mise sous pli, archivage, classement...)

### *Les collectes alimentaires*

Comme chaque année, en 2013, les équipes bénévoles se sont mobilisées autour de **2 opérations de collecte alimentaire** organisées dans les supermarchés parisiens au profit des accueillis de l'association.

Ainsi, en novembre 2013, La Banque Alimentaire a comme chaque année organisé sa collecte nationale en invitant les associations à prendre la charge opérationnelle dans les magasins. La Mie de Pain a collecté dans 8 supermarchés et a récolté au total **10,7 tonnes de produits** : conserves, café, thé, chocolat, sucre, biscuits, huile, soupes... Une centaine de bénévoles est mobilisée pour une opération de collecte alimentaire.

La collecte alimentaire de novembre a ainsi permis de compléter les stocks issus de la collecte du printemps 2013 (3 783 kg de produits collectés)

### *Commission archive*

Enfin, **6 bénévoles continuent de s'investir au service des archives** de La Mie de Pain, avec l'**objectif de préserver et de valoriser les témoignages de l'histoire** de l'association et de la vie parisienne.

2013 a été une année particulière puisque ce fut la dernière année de vie de « l'ancien » Refuge créé en 1932. L'équipe de bénévoles a donc été particulièrement active en 2013 pour accompagner cette « fin » du Refuge : photos, films, témoignages de personnes accueillies...



### **Projets pour 2014**

En janvier 2014, les nouveaux établissements de la rue Charles Fourier vont ouvrir leurs portes : Le Refuge, la plateforme – Relais Social et les Chantiers d'insertion.

Dans ce contexte, les projets 2014 consistent à ouvrir les sites de la rue Charles Fourier avec une attention particulière portée aux personnes accueillies qui verront leur accueil et accompagnement être modifié de façon importante. Les projets 2014 devront aussi accompagner les équipes au changement lors de l'ouverture du nouveau site Charles Four, cela pour l'ensemble des équipes salariées et bénévoles

2014 sera aussi une année pour décliner la politique sociale de façon concrète pour les salariés et de développer le bénévolat en améliorant les organisations et la communication.

# Perspectives et évolutions 2014

---

L'année 2013 se referme et 2014 s'ouvre avec de grands projets innovants pour La Mie de Pain.

**2014 est en effet l'année de l'ouverture d'un tout nouveau site de l'association : le site Charles Fourier** (situé dans la rue du même nom, dans le 13ème arrondissement de Paris). Ce site, récemment ouvert au moment où nous rédigeons ce rapport d'activité, accueille le « nouveau » Refuge (centre d'hébergement d'urgence et d'insertion), la Plateforme – Relais Social (plateforme d'insertion et d'orientation) et les 2 chantiers d'insertion de l'association (nettoyage et restauration).

Si répondre à l'urgence reste l'une des préoccupations essentielle de La Mie de Pain, nous nous inscrivons également plus fortement dans **l'insertion par l'accès aux droits, au logement, à l'emploi et à la santé**. Les trois structures ou dispositifs ouverts ou ré-ouverts au sein du site Charles Fourier poursuivent cet objectif en proposant un accompagnement personnalisé des personnes accueillies, inscrit dans la durée.

**2014 est aussi l'année de soutien et de consolidation des équipes de salariés et de bénévoles à La Mie de Pain, particulièrement dans ce nouveau site**. Mieux organiser, mieux informer, mieux associer au fonctionnement et aux décisions les salariés et les bénévoles doivent constituer les priorités du management. Par ailleurs, le bénévolat est à renforcer, avec de nouveaux recrutements à assurer.

Enfin, 2014 doit être l'année d'une montée en puissance des ressources issues des projets de mécénat et des legs. Car **être indépendant, c'est être libre de décider par soi-même, cela dans l'intérêt de l'association et des personnes qu'elle accueille et accompagne**.



**Philippe GAUTIER**  
Directeur de La Mie de Pain

# Remerciements

---

La Mie de Pain souhaite remercier tous ceux qui soutiennent l'association, par leurs dons en temps, en nature, en argent...

Ces soutiens permettent à l'association de poursuivre son action au quotidien et d'assurer le développement de nouveaux projets au service des personnes plus démunies.

**Pour agir conformément à notre devise « *de l'urgence à l'insertion* ».**

Merci :

- Aux adhérents
- Aux bénévoles
- Au conseil d'administration et au bureau
- Aux donateurs particuliers
- Aux mécènes et partenaires privés
- Aux partenaires institutionnels
- Aux riverains du 13ème arrondissement de Paris
- Aux salariés





DE L'URGENCE  
À L'INSERTION